

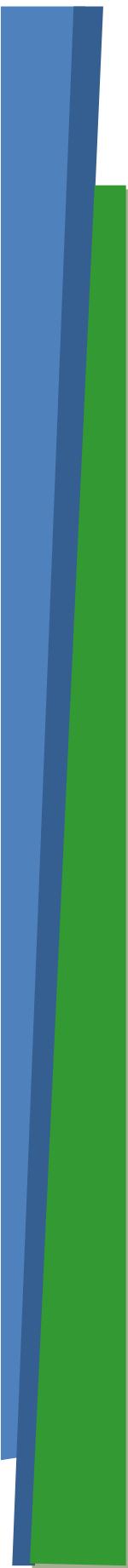


# SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

## Rapport d'activité 2024



© SID Travaux de maillage des réseaux d'Allex-Montoison et de Crest Nord Bas Service pour la substitution des prélèvements dans la Drôme en période d'étiage



---

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

***Siège Administratif :*** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## SOMMAIRE GENERAL

# RAPPORT D'ACTIVITE GENERAL

## ANNEXES PAR TERRITOIRE (sur demande)

### SOMMAIRE

<b>CONTEXTE GÉNÉRAL.....</b>	<b>5</b>
<b>1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS.....</b>	<b>6</b>
1.1 COMPETENCES ET PERIMETRE DU SID .....	6
1.2 LE COMITE SYNDICAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'EXPLOITATION .....	7
1.2.1 Les délégués communaux .....	7
1.2.2 Les délégués au comité syndical du S.I.D. et au conseil d'administration de la régie du SID .....	7
1.2.3 Les réunions du comité syndical du SID et du conseil d'administration de la régie du SID.....	9
1.3 PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS .....	10
1.4 BUREAU ET COMITE DIRECTEUR DE LA REGIE DU SID .....	10
1.5 COMMISSIONS .....	11
1.6 REPRESENTANTS DU SID DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS .....	11
<b>2- GESTION .....</b>	<b>12</b>
2.1 GESTION EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....	12
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE.....	12
2.3 RESSOURCES HUMAIRES.....	13
2.2.1 Organigramme.....	13
2.2.2 Statut du personnel.....	13
2.2.3 Evolution des effectifs .....	14
2.2.4 Délégués du personnel .....	14
2.2.5 Absences.....	14
2.2.6 document unique d'évaluation des risques professionnels .....	15
2.2.7 formation.....	15

---

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

*Siège Administratif* : 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

<b>3- LES RESULTATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2024 – budget principal .....</b>	<b>16</b>
3.1 SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 .....	16
3.1.1 Section de fonctionnement .....	16
3.1.2 Section d'Investissement .....	19
3.1.3 Résutat de l'exercice .....	20
3.2 ETAT DE LA DETTE .....	20
3.3 ETAT DU RECOUVREMENT .....	21
<b>4- LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2024 – budget PHOTOVOLTAIQUE .....</b>	<b>21</b>
4.1 RECETTES 2024.....	21
4.2 DÉPENSES 2024.....	22
4.3 RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	22
<b>5- LISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS PAR LE SID EN 2024 .....</b>	<b>22</b>
<b>6- PERFORMANCE DES RESEAUX .....</b>	<b>26</b>
<b>7- PERSPECTIVES ET PROJETS DU SID .....</b>	<b>27</b>
6.1 RECONVERSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN EN RESEAU SOUS PRESSION .....	27
6.2 HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE (HPR) .....	30
6.3 SUBSTITUTION DES PRELEVEMENTS EN MOLASSE SUR LES BASSINS VERSANTS DE LA VEAUNE, L'HERBASSE, LA JOYEUSE ET LA SAVASSE .....	33
6.4 ETUDE DE SOLUTION DE STOCKAGE SUR LE TERRITOIRE DE CREST SUD .....	37
6.5 ETUDE PROSPECTIVE BOURNE .....	38
6.6 TRAVAUX SUR LES OUVRAGES CLASSES AU TITRE DE LA SECURITE PUBLIQUE : BARRAGE D'AUBERIVES EN ROYANS ET CANAL DE LA BOURNE .....	40
6.7 PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES .....	41
6.8 TRANSFERT DES CANAUX DE LA BOURNE ET DU TRICASTIN PAR L'ETAT AU SID .....	45
<b>8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS .....</b>	<b>46</b>
<b>8 - ACTIVITES ANNEXES DU S.I.D. .....</b>	<b>47</b>
<b>CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES DU SID .....</b>	<b>48</b>

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le printemps a été marqué par des pluies à répétition et des températures en dents de scie. Le mois de mai notamment a été très pluvieux (+ 74 % par rapport à la normale sur 30 ans) avec 18 jours de pluies. En juillet-août, le temps a été plus chaud et sec mais des dégradations orageuses se sont produites à intervalle régulier.

Après un semestre excédentaire en termes de pluviométrie sur tout le département de la Drôme, les nappes profondes et alluviales ont retrouvé des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis plusieurs années.

Cela a permis d'éviter la prise de mesures de restriction depuis le début de l'été. Toutefois, vu la conjugaison d'une absence de pluviométrie, de la hausse des températures, d'une augmentation des prélèvements et de la baisse des débits et des niveaux piézométriques, le secteur de la Galaure - Drôme des collines a été placé dans une situation de vigilance en août.

Malheureusement, si cette pluie était bienvenue pour les milieux naturels, elle l'a été beaucoup moins pour l'état de nos finances. Pour la 2<sup>ème</sup> fois en 6 ans, la précédente année étant 2021, nous avons vendu « seulement » 36 M de m<sup>3</sup> d'eau, soit - 28% par rapport à 2023. Si l'Etat ne nous avait pas versé en 2024 l'aide qu'il nous devait au titre des dépenses d'électricité 2023, nous aurions dégagé un excédent faible à l'image de 2021.

Ces mauvaises conditions météorologiques ont également pénalisé les cultures et l'INSEE a relevé une chute des récoltes de l'ordre de 20% en 2024. Nos clients ont également eu à subir une chute des cours (céréales, fourrages) et même si d'autres produits ont vu leur prix baisser (engrais, phytosanitaires, électricité, gasoil), la production agricole est en baisse de 7,5% avec une baisse mécanique du revenu des agriculteurs.

TERRITOIRE	2021	2022	2023	2024	évol 24/23 %
BOURNE-VALENTINOIS	16 022 468	32 357 018	22 573 189	17 036 648	- 25
DROME NORD	1 567 944	3 501 072	1 979 201	1 322 098	- 33,2
HERMITAGE	272 274	1 061 936	537 721	303 842	- 43
MARSANNE-VALDAINE	8 115 431	14 900 613	11 073 769	8 086 092	- 27,0
PLAINE DE ROMANS	1 353 789	4 072 710	2 040 723	1 825 523	- 11
SUD	1 104 288	1 367 062	1 253 651	851 673	- 32,1
VAL DE DROME	3 327 400	6 634 231	5 504 840	3 308 156	- 40
VALLOIRE-HERBASSE	1 309 635	2 945 525	1 572 824	1 294 277	- 17,7
<b>Total</b>	<b>33 073 229</b>	<b>66 840 167</b>	<b>46 535 918</b>	<b>34 028 309</b>	<b>- 26,9</b>
ETOILE-LIVRON	2 188 119	5 114 675	3 749 145	2 409 717	- 36
<b>Total général</b>	<b>35 261 348</b>	<b>71 954 842</b>	<b>50 285 063</b>	<b>36 438 026</b>	<b>- 27,5</b>

Nous pouvons toutefois noter que la baisse des prix de l'électricité a été tout à fait bénéfique aux comptes du SID, avec 3 M€ de dépenses pour 36 MWh consommés.

Sur le plan des travaux, les plus importants projets du SID ayant été menés à leur terme en 2023, l'année 2024 a été davantage tournée sur des opérations plus modestes, sur la rénovation et la maintenance des équipements existants et sur la poursuite ou l'engagement d'études préalables à de nouvelles opérations tout ceci pour 3 M€ en investissement et 1 M€ en fonctionnement.

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

# 1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

## 1.1 COMPETENCES ET PERIMETRE DU SID

Les arrêtés inter-préfectoraux des départements de l'Isère et de la Drôme du 11/12/2012, 27/05/2013, 11/05/2015 ont créé le Syndicat d'Irrigation Drômois.

L'arrêté inter-préfectoral des départements de l'Isère et de la Drôme du 20 septembre 2021 a modifié les statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois afin de prendre en compte l'adresse du nouveau siège du SID à Montélier et l'adhésion des communes de Saôu, La Répara-Auriples et Autichamp.

Le périmètre regroupe désormais 126 communes des départements de la Drôme et de l'Isère.

Le SID assure :

- l'exploitation des installations d'irrigation collective (canaux, retenues, barrages, stations de pompage, réseaux et autres ouvrages annexes apportés ou présents sur le territoire des collectivités membres du S.I.D),
- l'exploitation de centrales hydroélectriques et la production d'électricité,
- la gestion administrative, juridique, comptable du syndicat,
- la construction de nouveaux équipements pour l'irrigation ou la production électricité,
- des prestations de gestion administratives et/ou techniques pour le compte d'autres structures collectives ayant pour objet principal l'irrigation (Associations Syndicales Autorisées, Associations Foncières Rurales, etc.).

Au sein du SID, les communes sont regroupées en « Territoires » en fonction des ressources en eau et des réseaux d'irrigation les alimentant :

- Territoire de Drôme Nord
- Territoire de Valloire-Herbasse
- Territoire de l'Hermitage
- Territoire de la Plaine de Romans
- Territoire Bourne/Valentinois
- Territoire du Val de Drôme
- Territoire d'Etoile/Livron
- Territoire de la Valdaine (Marsanne-Montélimar)
- Territoire du Sud

Le SID permet de regrouper et mutualiser les compétences pour gérer au mieux l'ensemble de l'irrigation collective. Son rôle est d'exploiter et de gérer l'irrigation pour plus de 15 000 clients, en s'adaptant aux besoins agricoles, tout en restant dans le cadre de la loi sur l'eau.

Il maintient des relations étroites avec les Organismes Uniques des Gestion Collective des prélèvements d'eau à usage agricole sur les bassins versants de rivières Classés en Zone de Répartition des eaux (ZRE) : OUGC par la chambre d'agriculture de la Drôme et la chambre d'agriculture de l'Isère.

Le SID réalise les travaux nécessaires pour utiliser au mieux la ressource en eau dans le respect de tous les utilisateurs. Il pérennise une tradition d'irrigation dans le département (ex : la Bourne irrigue la plaine de Valence depuis 1884) afin d'envisager l'avenir pour une agriculture dynamique et compétitive.

---

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

A ce jour le SID gère :

- 107 stations de pompage d'eau
- 106 Km de canaux d'irrigation
- 2 centrales de production hydroélectrique
- 1 barrage sur la rivière Bourne (hauteur 12 m)
- 1 réserve de 700 000 m<sup>3</sup>
- 2000 Km de réseaux de distribution sous pression

## 1.2 LE COMITE SYNDICAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'EXPLOITATION

### 1.2.1 LES DELEGUES COMMUNAUX

Chaque commune désigne 1 délégué (et 1 suppléant) pour la représenter au S.I.D. soit un total de 123 délégués.

### 1.2.2 LES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU S.I.D. ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU SID

En application des statuts du S.I.D., les délégués communaux se réunissent au sein de chaque territoire pour désigner leur représentant au comité syndical du S.I.D. (organe délibérant de la collectivité).

Chaque territoire est représenté, quelle que soit sa surface irriguée par 2 délégués et au-delà de 1 000 ha par un délégué supplémentaire par tranche de 1 000 ha.

Nom du Territoire	Communes membres	Surface souscrite au 01/01/2019	Nb de délégués communaux	Nb de délégués au SID
Bourne-Valentinois	ALIXAN, BARCELONNE, BEAUMONT-LES-VALENCE, BEAUREGARD-BARET, BESAYES, BOURG-DE-PEAGE, BOURG-LES-VALENCE, CHABEUIL, CHARPEY, CHATEAUDOUBLE, CHATEAUNEUF-SUR-ISERE, CHATUZANGE-LE-GOUBET, EYMEUX, GRANGES-LES-BEAUMONT, HOSTUN, JAILLANS, LA BAUME CORNILLANE, LA BAUME D'HOSTUN, MALISSARD, MARCHES, MONTELEGER, MONTELIER, MONTMEYRAN, MONTVENDRE, OURCHES, PEYRUS, PORTES-LES-VALENCE, SAINT-BARDOUX, SAINT-MARCEL-LES-VALENCE, SAINT-NAZAIRE-EN-ROYANS, SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE,UPIE, VALENCE	10 933 ha	33	11
Etoile – Livron	ETOILE-SUR-RHONE, LIVRON-SUR-DROME	1 900 ha	2	2
Drôme Nord	ALBON*, ANDANCETTE, ANNEYRON*, BEAUSEMBLANT* BOUGE-CHAMBALUD (38), SAINT-RAMBERT-D'ALBON	1 131 ha	6	2
Herbasse - Valloire	ALBON*, ANNEYRON*, ARTHEMONAY, BATHERNAY BEAUSEMBLANT*, BREN, CHARMES-SUR-L'HERBASSE, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, CHAVANNES, CLAVEYSON, CREPOL, HAUTERIVES, LA MOTTE-DE-GALAURE, LAVEYRON, MARGES, MARSAZ, MONTCHENU, SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, SAINT-MARTIN-D'AOUT, SAINT-UZE	1 062 ha	21 (dont 3 communes * également sur Drôme Nord)	2
Hermitage	CHANTEMERLE-LES-BLES, CROZES-HERMITAGE, EROME, GERVANS, LARNAGE, MERCROL-VEAUNES, SERVES-SUR-RHONE	476 ha	7	2
Plaine de Romans	CHATILLON-SAINT-JEAN, GENISSIEUX, GEYSSANS, MOURS-SAINT-EUSEBE, PARNANS, PEYRINS, SAINT-LATTIER (38), SAINT-PAUL-LES-ROMANS, TRIORS	1 914 ha	9	2
Val de Drôme	ALLEX, AUTICHAMP, CHABRILLAN, CLIOUSCLAT, CREST, DIVAJEU, EURRE, GRANE, LA REPARA-AURIPLES, LORIOL-SUR-DROME, MONTOISON, SAOU, VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE	1 950 ha	13	2
Valdaine – Marsanne	ALLAN, BONLIEU-SUR-ROUBION, CHAROLS, CHATEAUNEUF-DU-RHONE, CLEON D'ANDRAN, CONDILLAC, ESPELUCHE, LA BATIE-ROLLAND, LA BEGUEDE DE MAZENC, LA COUCOURDE,	4 495 ha	29	5

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

	LA LAUPIE, LA TOUCHE, LES TOURRETTES, MALATAVERNE, MANAS, MARSANNE, MONTBOUCHER-SUR-JABRON, MONTELIMAR, PONT-DE-BARRET, PORTES-EN-VALDAINE, PUYGIRON, PUY-SAINT-MARTIN, ROCHEFORT-EN-VALDAINE, ROYNAC, SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION, SAINT-MARCEL-LES-SAUZET, SALETTES, SAUZET, SAVASSE			
Sud	CLANSAYES, DONZERE, LA GARDE-ADHEMAR, LES GRANGES-GONTARDES, SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, SAINT-RESTITUT, SOLERIEUX, SUZE-LA-ROUSSE, VALAURIE	817 ha	9	2
Total		24 678 ha	126	30

Les représentants extérieurs au conseil d'administration de la régie du SID sont :

*2 représentants de la Chambre d'Agriculture de la Drôme :*

- Monsieur Jean-Pierre ROYANNEZ
- Monsieur Jean-Michel COTTE

*4 représentants des usagers professionnels :*

- Monsieur Paul DESPESSE
- Monsieur Christian FOREST
- Monsieur Thierry MOMMEE
- Monsieur Emmanuel GREGOIRE

*2 représentants des usagers non professionnels :*

- Monsieur Jean-Paul CROUZET
- Monsieur Christian ESTEVES

*1 représentant des communes du Royans :*

- Monsieur Emmanuel MICOLOD

*3 experts en irrigation dans le périmètre des communes membres :*

- Monsieur Léo CHOVIN
- Monsieur Guy LUNEAU
- Monsieur Jean CHANAS

Conformément aux statuts du SID, le comité syndical se réunit :

- ⇒ En formation élargie (avec les personnes extérieures) chaque fois que le comité d'administration de la régie aurait eu vocation à donner un avis :
  - ✓ organisation générale des services,
  - ✓ vote du budget,
  - ✓ vote des tarifs du service,
  - ✓ et toute question relative au fonctionnement de la régie,
- ⇒ En formation restreinte (sans les personnes extérieures) chaque fois que le comité d'administration de la régie n'avait pas d'avis à donner et notamment :
  - ✓ désignation de la directrice ou du directeur,
  - ✓ élection du (de la) président(e) et des vice-président(e)s,
  - ✓ modification des statuts du syndicat,
  - ✓ composition du comité syndical,
  - ✓ désignation des membres extérieurs,

### 1.2.3 LES REUNIONS DU COMITE SYNDICAL DU SID ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU SID

3 réunions ont eu lieu en 2024. Les délibérations prises ont été les suivantes :

20/02/2024	Rapport sur les orientations budgétaires 2024
20/02/2024	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget
20/02/2024	Tarification pour 2024 des usagers non professionnels
20/02/2024	Tarif 2024 HT Professionnels et Communes – Territoire Bourne Valentinois
20/02/2024	Tarif 2024 HT Professionnels et Communes – Territoire Val de Drôme
20/02/2024	Tarif 2024 HT Professionnels et Communes – Territoire Valdaine - Territoire Sud
20/02/2024	Tarif 2024 HT Professionnels et Communes – Territoires Plaine de Romans, Drôme Nord, Valloire-Herbasse, Hermitage
20/02/2024	Tarif 2024 Délégataire – Territoire Etoile-Livron
20/02/2024	Tarif 2024 HT – Réseaux gravitaires
20/02/2024	Tarification 2024 – Prestations main d'oeuvre
20/02/2024	Tarification des missions administratives et techniques 2024
20/02/2024	Cession d'un tronçon de canalisation à la commune de la Bégude de Mazenc
20/02/2024	Convention de servitudes sur la commune de Margès
20/02/2024	Approbation de la nouvelle convention de gestion sociale du SID + Convention
20/02/2024	Cession d'un usufruit temporaire d'une durée de 30 ans à la Société Hivory
12/03/2024	Reconversion du réseau gravitaire du Tricastin en réseau sous pression – Présentation de l'étude d'avant-projet – Décision sur suites à donner
12/03/2024	Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget Principal
12/03/2024	Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget annexe photovoltaïque
12/03/2024	Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget Principal
12/03/2024	Approbation du Compte Administratif 2023 – Budget annexe photovoltaïque
12/03/2024	Affectation du résultat 2023 – Budget Principal
12/03/2024	Affectation du résultat 2023 – Budget annexe photovoltaïque
12/03/2024	Approbation du BP 2024 – Budget Principal
12/03/2024	Constitution de provision
12/03/2024	Approbation du BP 2024 – Budget annexe photovoltaïque
12/03/2024	Tarifs HT 2024 professionnels Plateau de Soulier – Territoire Val de Drôme
12/03/2024	Conditions générales de vente et de service des réseaux sous pression
12/03/2024	Instauration d'une participation forfaitaire des irrigants aux travaux sur les réseaux et stations de pompage du SID – Territoire Bourne-Valentinois
12/03/2024	Versement d'une subvention au Groupement d'Entraide
12/03/2024	Facturation redevance Agence de l'Eau aux abonnés 2024
12/03/2024	Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) concernant la recherche de foncier pour la création d'une ou plusieurs retenues sur Crest Sud
12/03/2024	Demande d'autorisation de défrichement au niveau du tunnel du Mas

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

24/09/2024	Décision modificative n° 1
24/09/2024	Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables et des créances éteintes
24/09/2024	Dissolution du Syndicat de Gestion de la Ressource en Eau dans la Drôme (SYGRED) : Conditions de liquidation
24/09/2024	Renforcement du tunnel du Mas et création d'ouvrages de sécurité sur le canal de la Bourne - acquisition de terrains
24/09/2024	Acquisition d'une parcelle à Claveyson
24/09/2024	Motion relative aux autorisations de prélèvement dans le Rhône
24/09/2024	Rapport d'activité 2023
24/09/2024	Attribution des différents lots de l'accord-cadre de fournitures de pièces d'irrigation
28/01/2025	Participation obligatoire au financement de la prévoyance – Maintien de salaire des agents publics (026-200040517-20250128-250128_01-DE)

### 1.3 PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS

Le S.I.D. est représenté par son Président et 6 vice-Présidents élus le 18 septembre 2020 :

M Bernard VALLON : Président

1<sup>er</sup> Vice Présidente : Mme VIAL Anne Claire: Grands projets structurants

2<sup>ème</sup> Vice Président : M ROCH Gérard : Gestion des finances

3<sup>ème</sup> Vice Président : M GARIN Maryannick : Gestion des ressources humaines

4<sup>ème</sup> Vice Président : M GRANGEON Philippe : Marchés publics et achats

5<sup>ème</sup> Vice Président : M TRAVERSIER Richard : Exploitation et relations irrigants

6<sup>ème</sup> Vice Président : M CHASTANG Jean Christophe : Gestion du foncier

### 1.4 BUREAU ET COMITE DIRECTEUR DE LA REGIE DU SID

Le bureau du SID est constitué de :

M Le Président : M Bernard VALLON

Les Vice-Présidents

Un représentant par territoire :

- Monsieur Luc ARMANET, *responsable du territoire de Drôme Nord*
- Monsieur Franck DOCHIER, *responsable du territoire de Valloire-Herbasse*
- Monsieur Nicolas FLANDIN, *responsable du territoire de l'Hermitage*
- Monsieur Ludwig BLANC, *responsable du territoire du Val de Drôme*
- Monsieur Sébastien MOURRAT, *responsable du territoire Plaine de Romans*

Il est élargi à 4 personnes extérieures membres du Conseil d'Administration de la Régie pour siéger en formation de Comité Directeur de la Régie.

- Monsieur Léo CHOVIN
- Monsieur Jean CHANAS
- Monsieur Guy LUNEAU
- Monsieur Jean-Paul CROUZET

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## 1.5 COMMISSIONS

### Composition de la commission d'appel d'offres :

M Bernard VALLON Président,

délégués titulaires : Monsieur Philippe GRANGEON, Monsieur Gérard ROCH, Madame Anne-Claire VIAL, Monsieur Stéphane HILAIRE, Monsieur Christian CHABERT

délégués suppléants : Monsieur Christian RAMAT, Monsieur Laurent TERRAIL, Madame Anaïs ROBERT, Monsieur Maryannick GARIN, Monsieur Ludwig BLANC

### Composition de la commission de délégation de services publics :

M Bernard VALLON Président,

délégués titulaires : Monsieur Philippe GRANGEON, Monsieur Jean-Christophe CHASTANG, Monsieur Claude LAYS, Monsieur Nicolas FLANDIN, Monsieur Richard TRAVERSIER

délégués suppléants : Monsieur Christian RAMAT, Monsieur Laurent TERRAIL, Madame Anaïs ROBERT, Monsieur Maryannick GARIN, Monsieur Ludwig BLANC.

## 1.6 REPRESENTANTS DU SID DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

SAEML Rhône-Vallée : Monsieur Laurent TERRAIL

CLE du SAGE du Val de Drôme : Monsieur Ludwig BLANC

CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence : Madame Anne-Claire VIAL

CLE du SAGE Bièvre-Lies-Valloire : Monsieur Luc ARMANET

CLE du SAGE Roubion-Jabron : à pourvoir

CLE du SAGE du Lez : Monsieur Maryannick GARIN

Représentants à l'OUGC :

Délégués titulaires : Monsieur Bernard VALLON, Madame Anne-Claire VIAL, Monsieur Gérard ROCH, Monsieur Maryannick GARIN, Monsieur Philippe GRANGEON, Monsieur Richard TRAVERSIER, Monsieur Jean-Christophe CHASTANG, Monsieur Ludwig BLANC, Monsieur Sébastien ROUSSIN, Monsieur Franck DOCHIER, Monsieur Georges DELOCHE, Monsieur Nicolas FLANDIN

Délégués suppléants : Monsieur Romuald-Davy DOUCIN, Monsieur Sébastien MOURRAT, Monsieur Claude LAYS

Les élus du SID ont participé de manière assidue aux réunions de ces différentes instances.

---

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## 2- GESTION

La majeure partie des réseaux est désormais gérée en régie directe et il n'y a plus qu'un seul territoire géré par voie d'affermage.

### 2.1 GESTION EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Les réseaux du territoire d'Etoile-Livron sont gérés par la SAUR par un contrat qui prendra fin au 31 décembre 2029.

### 2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE

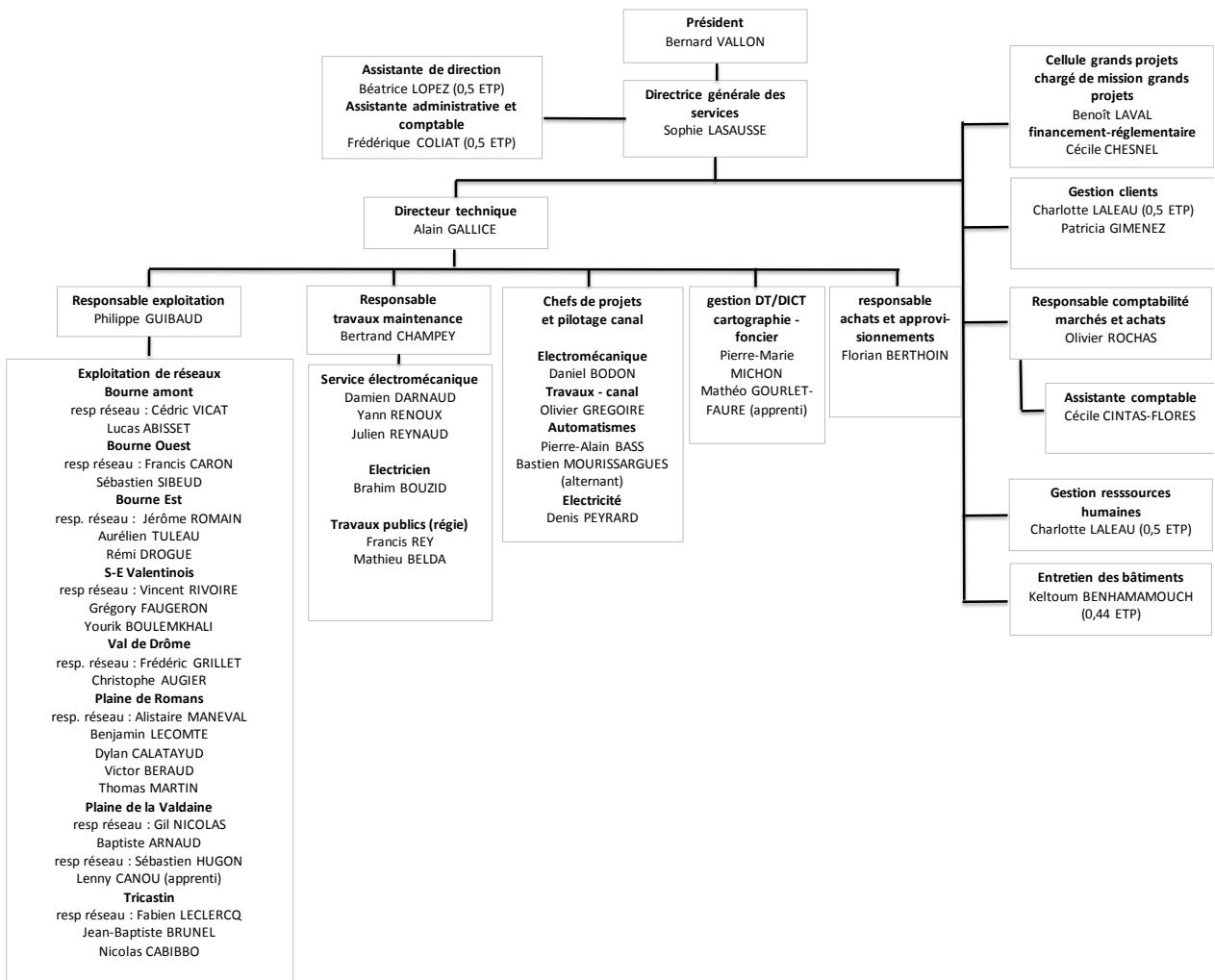
Les autres territoires sont gérés en régie par les équipes du SID.

Les services du SID sont placés sous l'autorité d'une **Directrice générale** et organisés comme suit :

- Des **services supports** à caractère administratif : comptabilité, marchés, ressources humaines, gestion clientèle,
  - Une cellule dédiée aux **grands projets**,
- placés sous l'autorité directe de la direction générale,
- Une **direction exploitation**, encadrant les **services supports techniques** implantés au siège : maintenance et travaux, cartographie et foncier, achats et approvisionnements, 4 chefs de projet et 3 antennes d'exploitation placées sous l'autorité d'un responsable basé au siège :
  - **antenne "plaine de Valence"** implantée au siège assurant l'exploitation des réseaux et les relations avec les irrigants situés entre la rivière Isère et la Rivière Drôme,
  - **antenne "plaine de Romans"** implantée dans les locaux de St Paul Les Romans assurant l'exploitation des réseaux et les relations avec les irrigants situés au nord de la rivière Isère,
  - **antenne "plaine de la Valdaine"** implantée dans les locaux de Montboucher-sur-Jabron assurant l'exploitation des réseaux et les relations avec les irrigants situés au sud la Rivière Drôme.

## 2.3 RESSOURCES HUMAIRES

### 2.2.1 ORGANIGRAMME



### 2.2.2 STATUT DU PERSONNEL

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'effectif du S.I.D. comprend 49 salariés dont 48 en CDI ou fonctionnaires titulaires et 1 alternant.

Fin 2024, il comprend 49 salariés en CDI ou fonctionnaires, 1 salarié en CDD et 3 alternants.

Statut	Nb
Privé	44
Public (titulaires)	5

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif:** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## 2.2.3 EVOLUTION DES EFFECTIFS

En 2024, nous avons accueilli au sein de nos équipes 1 nouveau salarié en CDD et 2 alternants supplémentaires :

- Grégory FAUGERON, en remplacement d'un salarié absent pour maladie,
- Bastien MOURISSARGUES, qui prépare un BUT Génie électrique et informatique industrielle,
- Mathéo GOURLET-FAURE qui prépare un BTS métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique.

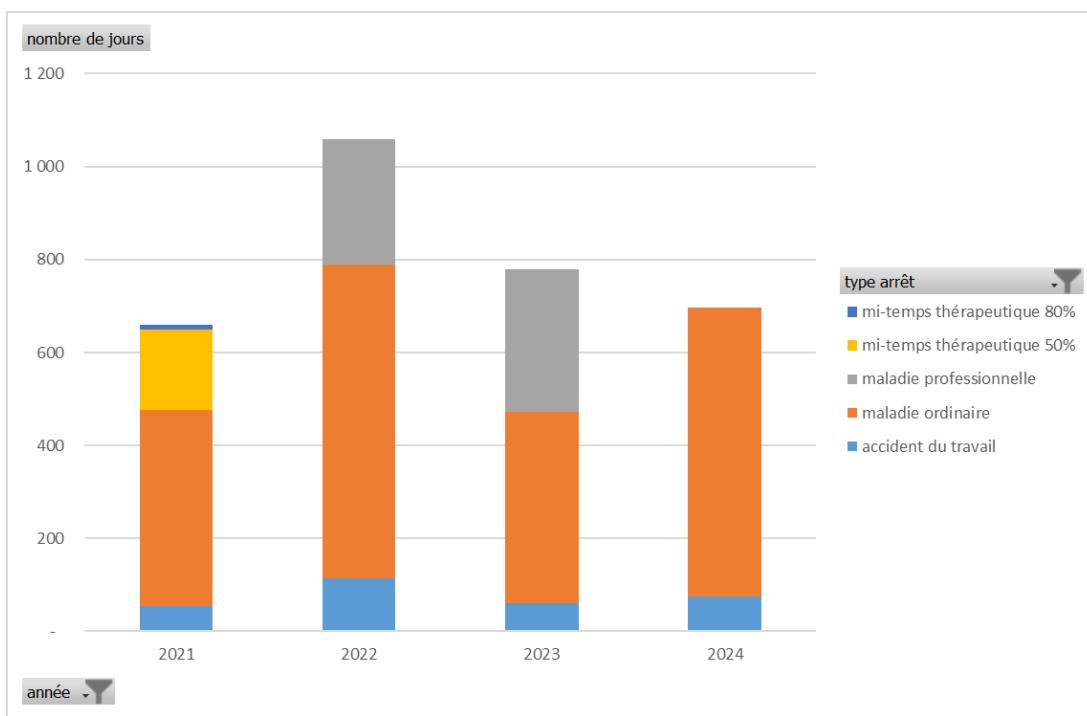
Nous n'avons pas eu à déplorer de départ, signe d'une stabilisation certaine de nos effectifs.

## 2.2.4 DELEGUES DU PERSONNEL

Le CSE a été réuni une fois en 2024. A cette occasion, la version rénovée de la convention de gestion sociale a pu être validée et soumise à approbation du comité syndical le 20 février 2024 en vue de sa mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> mars 2024.

## 2.2.5 ABSENCES

L'absentéisme pour cause de maladie est en baisse pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive (-11% par rapport à 2023) mais reste marqué par des arrêts longs. Un salarié a totalisé 351 jours d'absence à lui seul, soit la moitié du nombre total de jours d'absence pour maladie. 4 accidents de travail ont entraîné 76 jours d'arrêt. Chaque accident de travail donne lieu à la réalisation d'un arbre des causes pour mieux comprendre leur survenance et adopter de nouvelles mesures de prévention ou protection, le cas échéant.



## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## 2.2.6 DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le DUERP a été mis à jour en juin 2024.

## 2.2.7 FORMATION

15 salariés ont suivi au moins une formation en 2024 :

- Dans le domaine de la sécurité : habilitations électriques (initiales et recyclage), CACES, autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- Dans le domaine du management : conduite des entretiens d'évaluation

Au total, 206 h de formation ont été dispensées en 2024, pour un montant de 3.600 €.

---

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

### 3- LES RESULTATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

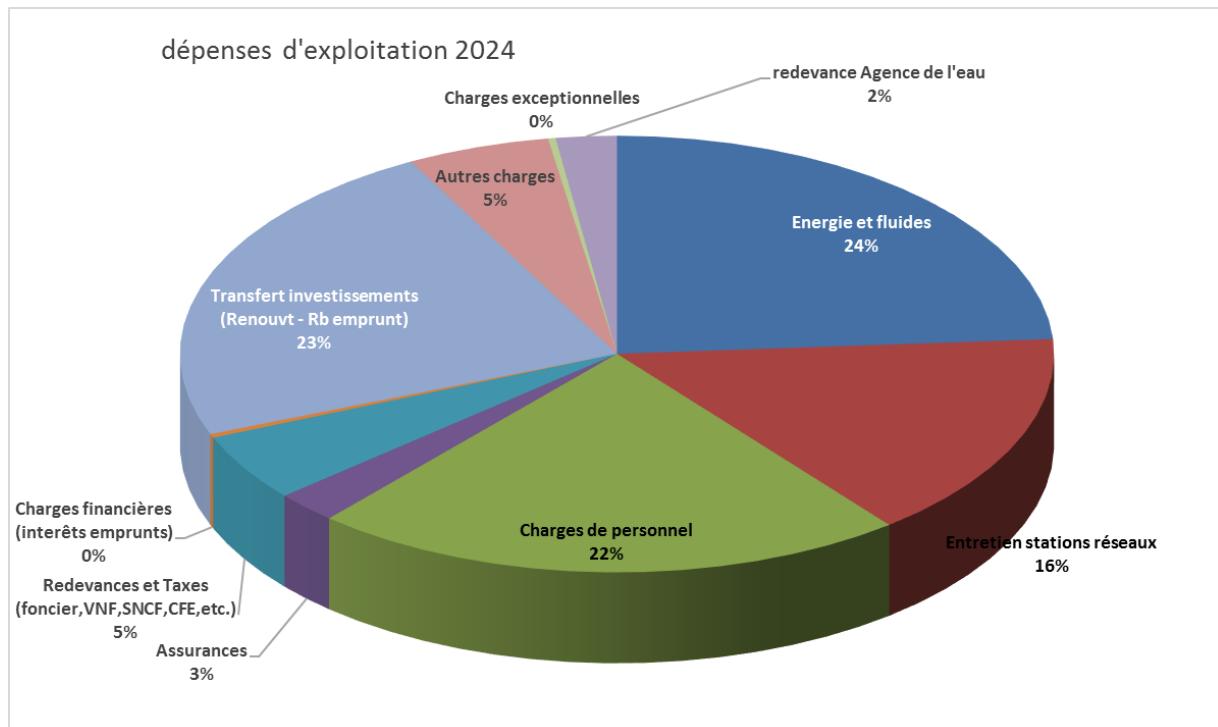
#### 3.1 SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

##### 3.1.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Grâce à la baisse du prix du MWh de 72% et à une consommation en baisse de 28%, les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 41%.

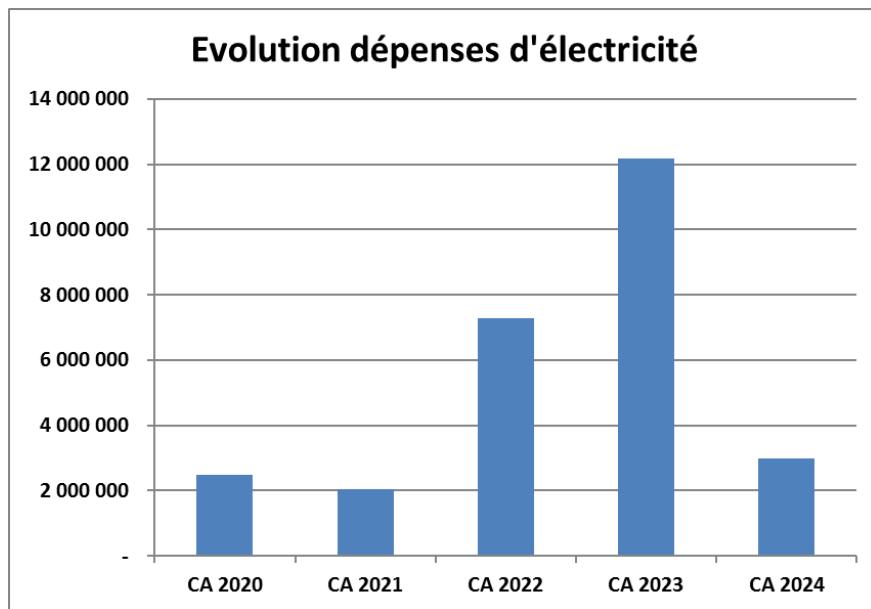
dépenses de fonctionnement	CA 2023	CA 2024	évol 2024/2023
Energie et fluides	12 189 382,77	2 982 228,16	- 75,5
Entretien stations réseaux	1 980 172,41	1 919 609,73	- 3,1
Charges de personnel	2 629 303,90	2 758 635,37	4,9
Assurances	281 099,99	287 796,16	2,4
Redevances et Taxes (foncier,VNF,SNCF,CFE,etc.)	166 591,33	621 949,70	273,3
Charges financières (intérêts emprunts)	38 295,79	34 605,23	- 9,6
Transfert investissements (Renouvt - Rb emprunt)	2 901 494,58	2 888 612,61	- 0,4
Autres charges	467 122,35	660 768,73	41,5
Charges exceptionnelles	69 089,06	34 874,09	- 49,5
redevance Agence de l'eau	399 536,00	280 456,00	- 29,8
<b>TOTAL</b>	<b>21 122 088,18</b>	<b>12 469 535,78</b>	<b>- 41,0</b>

Les dépenses se répartissent comme suit :



L'électricité qui était depuis 2 ans le 1<sup>er</sup> poste de dépenses d'exploitation, est presque retombé à son niveau d'avant-crise.

Les impôts et taxes sont en hausse du fait du paiement de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité pour près de 500.000€.



Le SID a bénéficié du guichet d'aide destiné aux électro-intensifs sur sa consommation 2023, pour un montant total de 1,8 M€, montant perçu à la mi-2024.

- Dépenses de personnel

Les dépenses sont en progression sous l'impact en année pleine des mesures 2023.

Les recettes d'exploitation sont en baisse de 30% sous l'effet de :

1. la faible consommation d'eau,
2. la baisse du prix de vente de l'hydroélectricité (53€/MWh en moyenne en 2024, contre 72 € en 2023 et 180 € en 2022) et malgré une production de nos deux centrales de plus de 14.000 MWh, la plus élevée des 10 dernières années,
3. la diminution du produit de l'énergie réservée (dont le montant est lié aux prix du marché avec un effet retard de l'ordre d'un an).

Ces baisses sont pour une faible part compensées par le versement de l'aide de l'Etat (guichet d'aide sur la consommation d'électricité 2023) de 1.915.466 €. Nous avons également une hausse de 255.000 € qui est liée à une plus juste évaluation de nos stocks car nous avons pu inventorier l'ensemble des stocks détenus dans tous nos sites d'exploitation.

Recettes de fonctionnement	CA 2023	CA 2024	évol 2024/2023
Tvx en Régie	187 537,00	210 610,20	12,3
Amort subventions	330 108,34	331 172,01	0,3
Vente d'eau	12 222 408,49	8 643 280,54	- 29,3
Tvx et prestations facturés	124 159,52	145 513,25	17,2
Vente élec	1 123 725,00	760 926,65	- 32,3
Energie réservée	4 975 067,71	1 705 176,73	- 65,7
redevance Agence de l'eau	336 403,15	334 480,15	- 0,6
Autres (loyers, DSP)	66 940,52	255 159,04	281,2
Produits exceptionnels	1 242 142,43	1 931 181,44	55,5
<b>TOTAL</b>	<b>20 608 492,16</b>	<b>14 317 500,01</b>	<b>- 30,5</b>

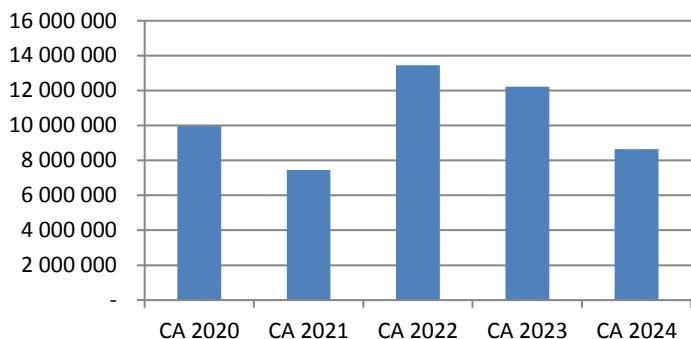
## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

Baisse de la consommation engendrant une baisse mécanique de 29% des recettes.

### Abonnements et vente d'eau



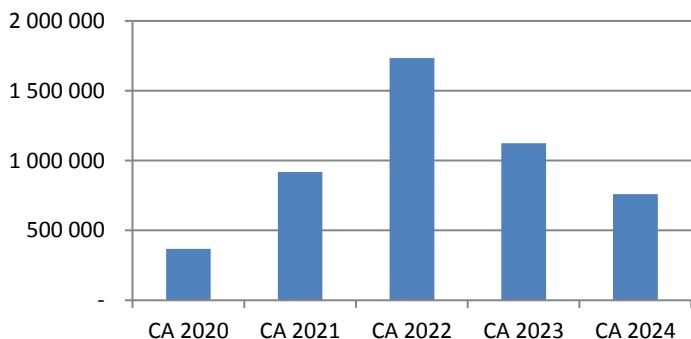
Baisse de 32% sur la vente d'électricité du fait de la baisse des prix sur les marchés.

Nous avons réalisé en novembre 2024 une mise en concurrence pour la vente de l'hydroélectricité, ce qui n'avait pas été fait depuis 10 ans.

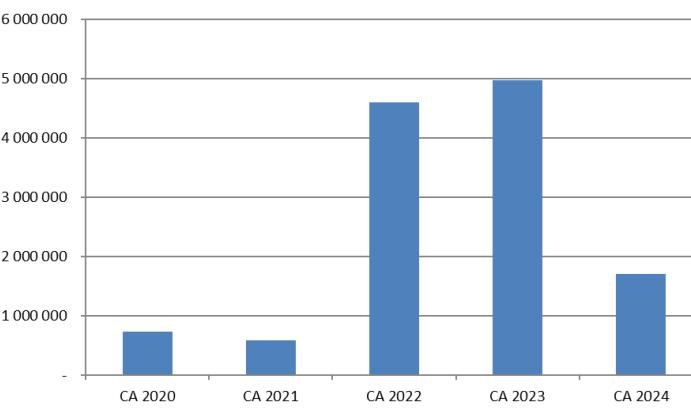
Au terme de la procédure, c'est Alpiq qui a été retenue, c'est cette société avec laquelle nous avions un contrat d'achat précédemment.

L'énergie réservée ne représente plus que 12% des recettes (24% en 2023)

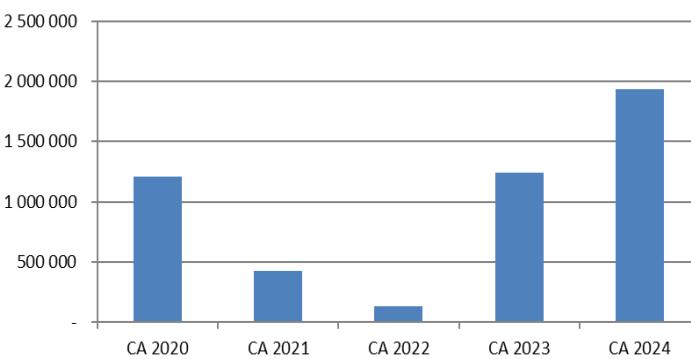
### Produit de la vente d'électricité



### Energie réservée

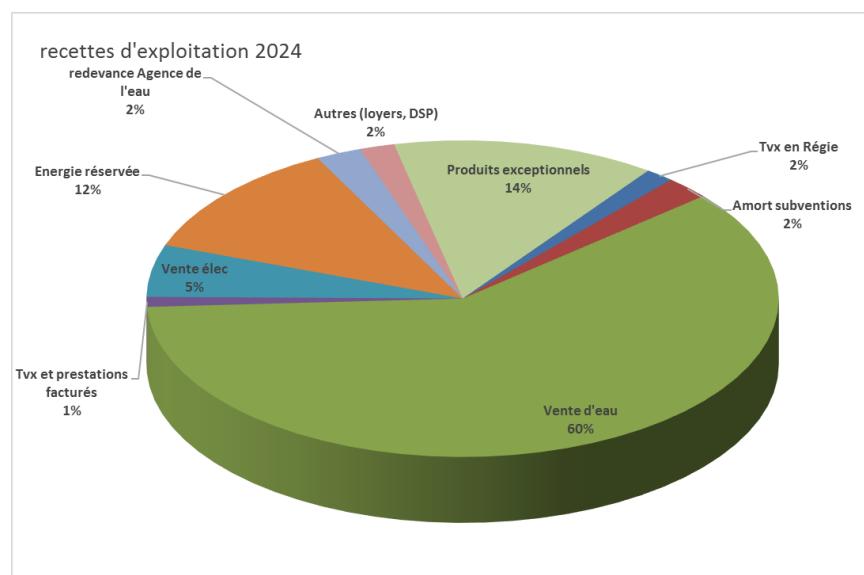


### Evolution des recettes exceptionnelles



1,9 M€ de recette exceptionnelle (guichet d'aide électrique 2023)

La répartition des recettes est la suivante :



### 3.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur le plan des travaux, les plus importants projets du SID ayant été menés à leur terme en 2023, l'année 2024 a été davantage tournée sur des opérations plus modestes, mais essentielles, notamment sur la rénovation, la maintenance et le renouvellement des équipements existants, en visant notamment :

- 1) La performance des réseaux : par la recherche de fuites, la vérification régulière des équipements de comptage, le suivi et renouvellement des compteurs de vente d'eau (passage de compteurs mécaniques à des compteurs à ultrasons), le développement de la radiorelève et de la télérelève. Le SID affiche un objectif ambitieux de rendement supérieur à 85% et l'a déjà atteint sur les 2/3 de ses 37 réseaux.  
Il mène en outre sa 4<sup>ème</sup> campagne de rénovation du revêtement d'étanchéité du canal de la Bourne, âgé de 150 ans.
- 2) La performance énergétique des stations de pompage : par la poursuite du développement de la variation de vitesse dans les stations et via un programme de renouvellement et d'améliorations ambitieux, avec la recherche systématique d'améliorations à chaque renouvellement
- 3) La régulation et l'optimisation, en améliorant les automatismes des stations de pompage afin d'ajuster leur fonctionnement à une demande des irrigants de plus en plus variable et en généralisant la supervision des équipements pour une meilleure gestion des dysfonctionnements et pour permettre l'analyse rétrospective des performances afin d'ajuster la programmation des travaux

Environ 6 M€ de travaux ont été engagés, dont 3 payés sur l'exercice et 3 restant à régler : il s'agit, pour ces derniers, de travaux réalisés ou à réaliser pendant l'intersaison 2024-2025, non encore facturés ou d'engagements sur des études telles que la maîtrise d'œuvre de la reconversion du gravitaire du Tricastin en réseau sous pression ou la substitution des prélèvements en nappe sur les bassins versants de la Veaune, l'Herbasse, la Joyeuse et la Savasse ou encore l'étude prospective Bourne.

Ces grands projets font l'objet d'un développement dans le chapitre 7 perspectives et projets du SID.

L'excédent cumulé de la section d'investissement s'élève à 13.336.368,84 € qui vont permettre dans les prochaines années d'autofinancer le programme pluriannuel d'investissements sur 10 ans en cours d'élaboration.

---

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

### 3.1.3 RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice se solde en fonctionnement par un excédent de 2.344.824,78 €.

On peut néanmoins observer que sans le versement en 2024 de l'aide de l'Etat au SID pour faire face à la flambée du prix de l'électricité 2023 et au travail précis et exhaustif réalisé sur nos stocks, le résultat serait excédentaire de 174.400 € seulement.

Le résultat cumulé fin 2024 s'élève à 6.313.048,15 €. Il a été affecté comme suit :

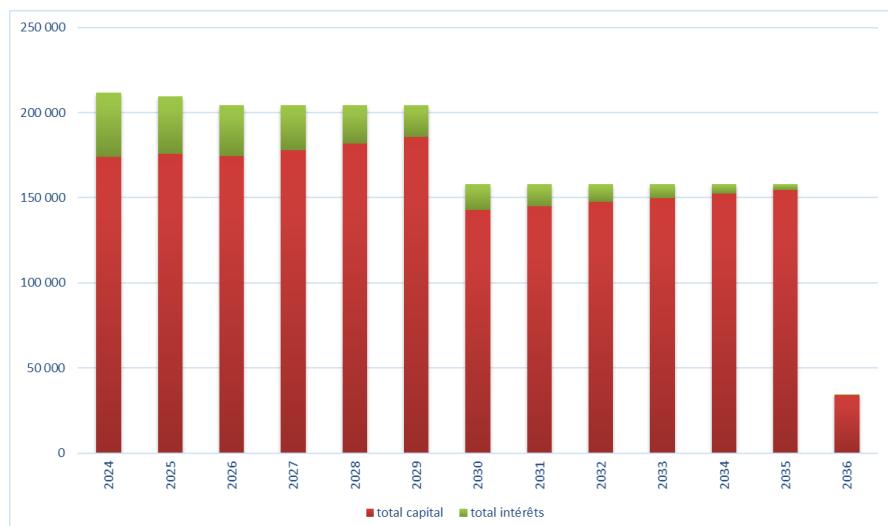
Affectation en réserves R1064 .....	2.333,34 €
Affectation en réserves R1068 .....	2.000.000,00 €
Report en exploitation R002 .....	4.310.714,81 €

### 3.2 ETAT DE LA DETTE

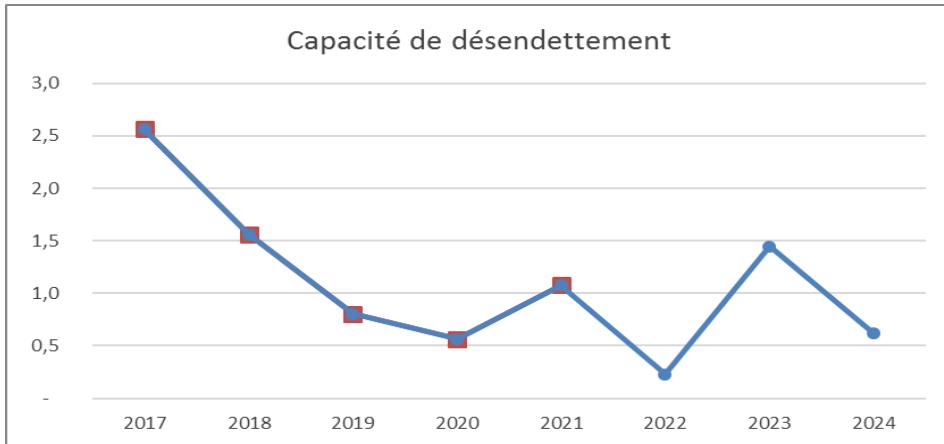
Le SID poursuit son désendettement.

Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à **1.821.363 €**. La dette est composée à 100% de produits non structurés.

Le profil d'extinction de la dette se présente comme suit :



La capacité de désendettement (qui mesure le nombre d'années qui seraient nécessaires pour rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant que le SID y consacre l'intégralité de son épargne brute) est de 6 mois.



### 3.3 ETAT DU RECOUVREMENT

Au 31 décembre 2024, les restes à recouvrer au titre des exercices antérieurs sont les suivants :

Territoire	2020	2021	2022	2023	2024	Total général
Bourne-Valentinois	3 654,13	5 130,90	32 234,83	166 378,07	122 572,13	337 091,00
Drôme Nord	34,58	340,34	557,12	1 363,93	10 211,32	12 507,29
Hermitage				366,67	5 082,46	5 449,13
Marsanne-Montélimar	12 368,43	13 155,91	32 166,38	53 292,44	57 297,34	178 812,32
Plaine de Romans	2 396,54	42,31	9 562,73	21 438,44	37 702,87	74 490,39
Sud	209,47	614,51	1 231,97	2 539,01	4 956,32	9 778,20
Val de Drôme		355,27		464,19	9 651,98	10 713,78
Valloire-Herbasse	771,70	1 542,08	3 959,92	37 558,28	17 009,97	62 193,54
<b>Total général</b>	<b>19 434,85</b>	<b>21 181,32</b>	<b>79 712,95</b>	<b>283 401,03</b>	<b>264 484,39</b>	<b>691 035,65</b>

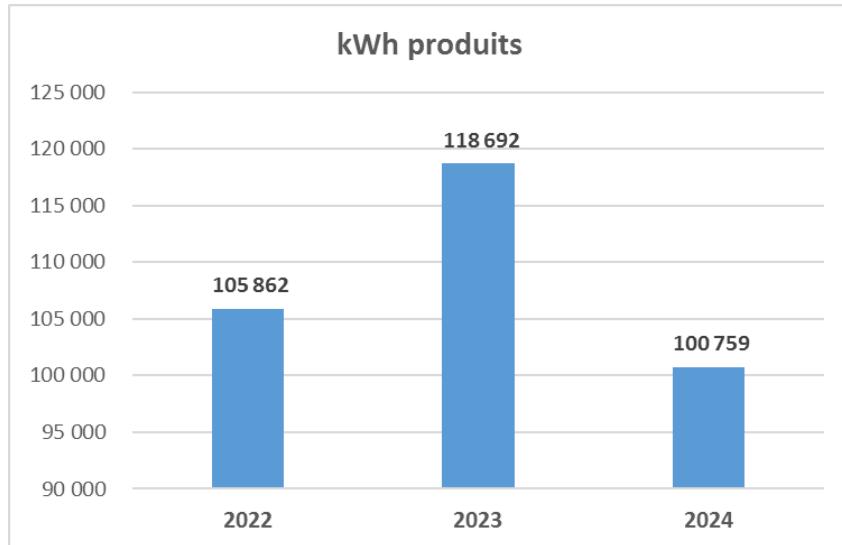
Il est possible de constater que les recouvrements s'opèrent moins vite qu'auparavant, signe d'une certaine dégradation de la situation de nos clients.

Il faut noter qu'il n'a pas été tenu compte des restes à recouvrer concernant la facturation des consommations 2024, émise en novembre 2024.

## 4- LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2024 – BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

### 4.1 RECETTES 2024

Le rendement 2024 est en baisse de 15% par rapport à 2023 du fait des conditions d'ensoleillement défavorables et les recettes issues de la vente ont mécaniquement baissé dans la même proportion.



#### 4.2 DÉPENSES 2024

Les recettes ont permis de rembourser le prêt consenti par le budget principal avec effet rétroactif.

Aucune autre dépense n'a été faite.

#### 4.3 RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice se solde par un résultat excédentaire de 4.441,02 €. L'excédent cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 17.848,15 €. Ce résultat a été affecté comme suit :

Affectation en réserves R1068 ..... 8.500,00 €  
 Report en exploitation R002 ..... 9.348,15 €

### 5- LISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS PAR LE SID EN 2024

Libellé	N° de marché	Titulaire	Notification	Durée en mois	Montant_HT
OPERATIONS PONCTUELLES DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'IRRIGATION LOT 6 - TERRITOIRE DU SUD	2024-0011L6	SAS SO-RO-DI	19/11/2024	36	240 000,00 €

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

OPERATIONS PONCTUELLES DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'IRRIGATION LOT 5 - TERRITOIRE DE LA VALDAINE	2024-0011L5	SAS AUDIGIER TP	20/11/2024	36	240 000,00 €
OPERATIONS PONCTUELLES DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'IRRIGATION LOT 4 - TERRITOIRE DU VAL DE DROME	2024-0011L4	SARL LIOTARD TP	20/11/2024	36	150 000,00 €
OPERATIONS PONCTUELLES DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'IRRIGATION LOT 3 - TERRITOIRE BOURNE-VALENTINOIS	2024-0011L3	Groupement CHAPON OBOUSSIER	19/11/2024	36	750 000,00 €
OPERATIONS PONCTUELLES DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'IRRIGATION LOT 2 - TERRITOIRES DROME-HERMITAGE ET PLAINE DE ROMANS	2024-0011L2	SAS BOISSET TP	19/11/2024	36	150 000,00 €
OPERATIONS PONCTUELLES DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'IRRIGATION LOT 1 - TERRITOIRES DE DROME NORD ET VALLOIRE GALAURE	2024-0011L1	SAS BOISSET TP	19/11/2024	36	240 000,00 €
REALISATION DE PECHES ELECTRIQUES A L OCCASION DU CHOMAGE ANNUEL DU CANAL DE LA BOURNE ET DU SUIVI ECOLOGIQUE DES RIVIERES BOURNE ET LYONNE	2024-0010	GIP TERANA	19/09/2024	48	98 870,00 €
Remplacement d'une canalisation fonte et acier Dn 350 mm par une canalisation fonte Dn 400 sur un linéaire de 410 ml dont 65 ml dans un ouvrage sous le Canal de la Bourne et 90 ml dans un ouvrage sous l'autoroute A49 à Chatuzange le Goubet	2024-0009L1	SAS CHAPON T.P.	21/10/2024	4	114 960,00 €

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONVERSION DES RESEAUX GRAVITAIRES DU TRICASTIN EN RESEAUX SOUS PRESSION	2024-0007	SARL CA EAU	04/12/2024	36	469 300,00 €
PIECES ET FOURNITURES POUR RESEAUX D'EAU	20240004L6A2	SARL LAMBERTON	28/08/2024	16	90 000,00 €
PIECES ET FOURNITURES POUR RESEAUX D'EAU	20240004L6A1	SA CHRISTAUD SAMSE	29/08/2024	16	157 500,00 €
FOURNITURE DE BORNES D'IRRIGATION ET PIECES DETACHEES TYPE ITRON, STE LIZAIGNE OU SCHLUMBERGER	20240004L5	SA SAINTE LIZAIGNE	29/08/2024	16	300 000,00 €
FOURNITURE DE BORNES D'IRRIGATION ET PIECES DETACHEES TYPE GHM	20240004L4	SA ST GOBAIN PAM NANCY	28/08/2024	16	300 000,00 €
FOURNITURE DE BORNES D'IRRIGATION ET PIECES DETACHEES TYPE BAYARD	20240004L3	SAS BAYARD DIVISION FRANCE	29/08/2024	16	300 000,00 €
FOURNITURE D'APPAREILLAGES, ROBINETTERIE, FONTAINERIE DN 60 A 800 mm	20240004L2A2	SAS BAYARD DIVISION FRANCE	29/08/2024	16	60 000,00 €
FOURNITURE D'APPAREILLAGES, ROBINETTERIE, FONTAINERIE DN 60 A 800 mm	20240004L2A1	SA CHRISTAUD SAMSE	28/08/2024	16	105 000,00 €
FOURNITURE DE CANALISATIONS ET PIECES DE RACCO FONTE 60 A 1200mm	20240004L1A2	SARL LAMBERTON	28/08/2024	16	550 000,00 €
FOURNITURE DE CANALISATIONS ET PIECES DE RACCO FONTE 60 A 1200mm	20240004L1A1	Entreprise ELECTROSTEEL EUROPE SA	28/08/2024	16	950 000,00 €
ETUDE DE FAISABILITE SUBSTITUTION DES PRELEVEMENTS DANS LA NAPPE SUR LES BASSINS VERSANTS VEAUNE HERBASSE JOYEUSE ET SAVASSE PAR DES PRELEVEMENTS DANS LE RHONE OU L'ISERE	2024-0002	SARL CA EAU	22/04/2024	8	36 910,00 €

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

*Siège Administratif* : 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A LA DEFINITION DE PROJETS D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES	2024-0001	SAS IMPULS'ER	29/04/2024	6	27 200,00 €
MS 1 FOURNITURE DE 5 VEHICULES LEGERS	2023- 0008MS1	MINODIER AUTOMOBILES	07/08/2024	5	101 415,45 €
ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	2023-0008	ARNO VALENCE RENAULT MINODIER AUTOMOBILES SARL CORA	20/06/2024	48	- €

---

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

*Siège Administratif* : 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## 6- PERFORMANCE DES RESEAUX

Le tableau ci-dessous fait apparaître le rendement hydraulique des réseaux et leur efficience globale.

Territoire	Réseau	Données 2024							Rendement hydraulique	
		Nb borne	surface souscrite	débit souscrit	Volume consommé	Volume prélevé	Consommation électrique	2024	Tendance par rapport à 2023	
		u	Ha	m3/h	m3	m3	Kwh			
Drôme Nord	Port Champagne	443	913	9 806	1 142 752	1 368 593				
Drôme Nord	Andancette	69	144	1 105	179 346	195 990	1 312 879	84,50%	→	
<b>Total Drôme Nord</b>		<b>512</b>	<b>1 057</b>	<b>10 911</b>	<b>1 322 098</b>	<b>1 564 583</b>	<b>1 312 879</b>	<b>84,50%</b>		
Valloire Herbasse	Bren - Chavannes	180	326	3 245	399 528	408 209	338 275	97,87%	→	
Valloire Herbasse	Herbasse BS (Crépol - Le Chalon - Marsaz - St Donat)	32	83	930	44 064	48 354		91,13%	→	
Valloire Herbasse	Herbasse HS (Artemonay - Bathernay - Margès - Montchenu)	27	65	730	86 119	86 578	599 386	99,47%	→	
Valloire Herbasse	Valloire - Galaure	145	345	1 200	530 252	546 945		96,95%	→	
Valloire Herbasse	Crépol- Montchenu	21	59	394	41 873	44 579	228 413	93,93%	→	
Valloire Herbasse	Margès	41	131	874	135 185	146 025		92,58%	→	
Valloire Herbasse	St Donat - Clérieux	18	53	365	57 256	57 374		99,79%	→	
<b>Total Valloire Herbasse</b>		<b>464</b>	<b>1 062</b>	<b>7 738</b>	<b>1 294 277</b>	<b>1 338 064</b>	<b>1 166 074</b>	<b>96,73%</b>		
Hermitage	Réseau SEG	119	107	1 035	59 073	84 846	29 923	69,62%	→	
Hermitage	Réseau Larnage	225	434	3 026	244 769	261 470	521 956	93,61%	→	
<b>Total Hermitage</b>		<b>344</b>	<b>542</b>	<b>4 061</b>	<b>303 842</b>	<b>346 316</b>	<b>551 879</b>	<b>87,74%</b>		
Plaine de Romans	Plaine de Romans	981	1 858	13 965	1 796 376	2 006 006	1 730 085	89,55%	→	
Plaine de Romans	Peyrins-Geyssans	12	27	200	29 147	31 575	21 243	92,31%	→	
<b>Total Plaine de Romans</b>		<b>993</b>	<b>1 885</b>	<b>14 165</b>	<b>1 825 523</b>	<b>2 037 581</b>	<b>1 751 328</b>	<b>89,59%</b>	→	
Bourne Valentinois	Portes les Valence / Fontaines	580	nc	3 079	534 808	787 661		67,90%	→	
Bourne Valentinois	Riviers/SMS/Plaine de Valence	2 267	nc	9 145	1 797 032	2 149 677		83,60%	→	
Bourne Valentinois	Combeaux	352	nc	1 416	185 953	200 764		92,62%	→	
Bourne Valentinois	Lilas 1 / Lilas 2 / Morlettes	3 087	nc	15 936	3 264 953	3 901 195	11 516 003	83,69%	→	
Bourne Valentinois	Papelissier	126	176	1 498	425 149	515 045		82,55%	→	
Bourne Valentinois	Monts du Matin	413	954	6 706	1 913 394	1 295 456		nc		
Bourne Valentinois	Vernet	97	206	1 590	376 763	464 410		81,13%	→	
Bourne Valentinois	Les Ruches/Mondy BS	708	789	6 974	1 329 684	1 854 223		71,71%	→	
Bourne Valentinois	Mondy HS	76	141	1 041	296 035	330 270		89,63%	→	
Bourne Valentinois	AMC	752	920	7 280	2 388 700	2 441 142		97,85%	→	
Bourne Valentinois	Buzatte	30	91	542	174 510	183 884		94,90%	→	
Bourne Valentinois	Hostun-Jaillans (BS + HS)	301	734	4 710	1 112 706	1 200 292	1 196 130	92,70%	→	
Bourne Valentinois	Granges les Beaumont	55	143	953	187 866	240 689	218 622	78,05%	→	
Bourne Valentinois	Sud Est Valentinois	1 027	1 378	13 228	3 049 095	3 643 314	4 212 735	83,69%	→	
<b>Total Bourne Valentinois</b>		<b>9 871</b>	<b>5 532</b>	<b>74 098</b>	<b>17 036 648</b>	<b>19 208 022</b>	<b>17 143 490</b>	<b>88,70%</b>		
Val de Drôme	Réseau Allex - Crest BS	425	961	7 787	1 641 060	2 042 968	1 618 383	80,33%	→	
Val de Drôme	Réseau Crest Nord HS	72	218	1 617	451 851	564 276	627 963	80,08%	→	
Val de Drôme	Réseau Grâne	12	33	214	26 938	26 013	22 810	103,56%	→	
Val de Drôme	Réseau Crest Sud	203	482	3 567	751 009	781 022	972 613	96,16%	→	
Val de Drôme	Réseau Loriol/Cliousclat	266	nc	2 913	437 298	516 496	413 553	84,67%	→	
<b>Total Val de Drôme</b>		<b>978</b>	<b>1 693</b>	<b>16 098</b>	<b>3 308 156</b>	<b>3 930 775</b>	<b>3 655 322</b>	<b>84,16%</b>		
Valdaine	Marsanne	572	1 583	10 806	3 664 485	4 651 195	6 186 308	78,79%	→	
Valdaine	Nord	491	887	7 715	1 722 456	2 301 533	1 339 634	74,84%	→	
Valdaine	Sud	637	1 558	12 070	2 699 151	3 399 000	3 230 715	79,41%		
<b>Total Valdaine</b>		<b>1 700</b>	<b>4 028</b>	<b>30 591</b>	<b>8 086 092</b>	<b>10 351 728</b>	<b>10 756 657</b>	<b>78,11%</b>		
Sud Drôme	St Restitut	337	258	3 161	357 978	557 556	410 802	64,20%	→	
Sud Drôme	Tricastin Pression	1 161	nc	6 606	493 695	842 953	184 338	58,57%	→	
<b>Total Sud Drôme</b>		<b>1 498</b>	<b>258</b>	<b>9 767</b>	<b>851 673</b>	<b>1 400 509</b>	<b>595 140</b>	<b>60,81%</b>		
Etoile-Livron	SAUR	760	1 838	13 651	2 409 717	3 359 240	1 804 451	71,73%	→	
<b>Total Etoile Livron</b>		<b>760</b>	<b>1 838</b>	<b>13 651</b>	<b>2 409 717</b>	<b>3 359 240</b>	<b>1 804 451</b>	<b>71,73%</b>		
<b>Total général</b>		<b>17 120</b>	<b>17 896</b>	<b>181 080</b>	<b>36 438 026</b>	<b>43 536 818</b>	<b>38 737 220</b>	<b>0,50%</b>		

Rendement < 75% : mauvais

Rendement entre 75% et 85% : Correct

Rendement > 85% Très bon

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

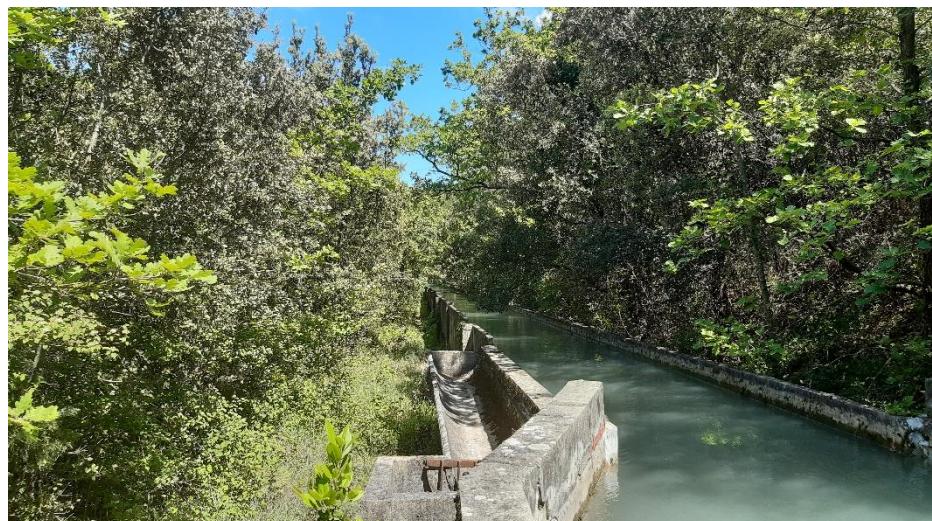
## 7- PERSPECTIVES ET PROJETS DU SID

### 6.1 RECONVERSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN EN RESEAU SOUS PRESSION

#### Objectif :

L'objectif est de remplacer le réseau gravitaire par un réseau sous-pression afin de :

- Prévenir de la ruine les ouvrages actuels
- Amélioration de la sécurité des riverains du canal
- Maintenir et redynamiser l'agriculture locale
- Réaliser des économies d'eau importantes



© SID Canaux gravitaires du Tricastin



© SID Un réseau vétuste, des pratiques non économes en eau et en énergie, des installations vieillissantes

Le projet prévoit : la modification de la station de pompage des Echaravelles, la reconversion du réseau gravitaire par la création d'un réseau d'irrigation sous pression dans la plaine de la Garde Adhémar et la construction d'un surpresseur.

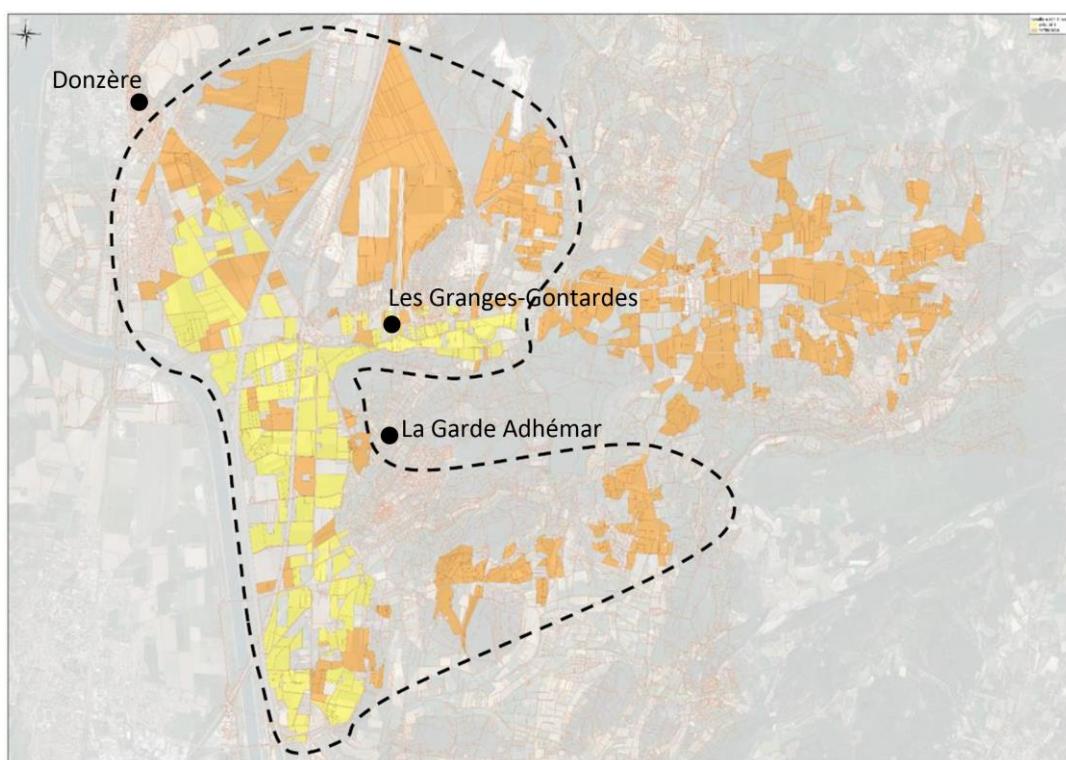
Au total, le passage sous pression permettra d'économiser, directement et indirectement, 2 Mm<sup>3</sup> à 3 Mm<sup>3</sup> par an.

Ce projet est intégré dans le projet de territoire de HPR « Hauts de Provence Rhodanienne » dans le périmètre Drôme-Vaucluse.

#### Etat d'avancement :

L'étude d'Avant-Projet, rendue en 2024, a conclu à des besoins d'irrigation importants sur toute la plaine de la Garde Adhémar et dans la basse vallée de la Berre. Suite à ces résultats, le comité syndical a retenu un périmètre cohérent avec le périmètre desservi aujourd'hui et les contraintes administratives et réglementaires pour pouvoir poursuivre dans un projet réalisable et finançable.

Le périmètre retenu est le suivant :



© SID Périmètre retenu (en pointillé), surfaces irriguées aujourd'hui via les canaux gravitaires (en jaune) et nouvelles demandes sur des surfaces non irriguées aujourd'hui (en orange)

La vallée de la Berre (communes de Valaurie, Chantemerles-Les-Grignans, Réauville) n'a pas été retenue dans le périmètre du projet actuel considérant que la desserte de l'ensemble des secteurs nécessiterait l'augmentation de la capacité de pompage de la station des Echaravelles et donc de faire une demande d'autorisation de prélèvement de volumes supérieure à celle que le SID détient à ce jour et que les montants du projet seraient bien supérieurs principalement à cause de l'augmentation du linéaire de canalisation à déployer (un tiers supplémentaire).

---

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

Le coût du projet retenu est estimé à 18,9M€(stade Avant-Projet).

<b>SOLUTION DE BASE + OPTION 1 +OPTION 2 ET 2 SURPRESSEURS</b>	
<b>MONTANT ALLOUE</b>	
<b>DEMOLITION</b>	
DEMOLITION ET MISE EN DECHARGE 80 KM	1 950 000.00 €
<b>SOUS TOTAL HT</b>	<b>1 950 000.00 €</b>
<b>CANALISATIONS</b>	
46000 ML - DN 900 à DN 125	11 500 000.00 €
<b>SOUS TOTAL HT</b>	<b>11 500 000.00 €</b>
<b>LOT ELECTROMECANIQUE</b>	
STATION DE PRODUCTION	1 800 000.00 €
STATION DE SURPRESSION 1	600 000.00 €
STATION DE SURPRESSION 2	600 000.00 €
<b>SOUS TOTAL HT</b>	<b>3 000 000.00 €</b>
<b>GENIE CIVIL</b>	
STATION DE PRODUCTION	600 000.00 €
STATION DE SURPRESSION 1	200 000.00 €
STATION DE SURPRESSION 2	250 000.00 €
<b>SOUS TOTAL HT</b>	<b>1 050 000.00 €</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>17 500 000.00 €</b>
MAITRISE D'OEUVRE	600 000.00 €
RACCORDEMENT ENEDIS	300 000.00 €
ETUDES COMPLEMENTAIRES & MESURES COMPENSATOIRES	50 000.00 €
FONCIER	30 000.00 €
COORDINATION SECURITE	20 000.00 €
PUBLICATIONS JUDICIAIRES	5 000.00 €
<b>SOUS TOTAL HT</b>	<b>1 005 000.00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>18 505 000.00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL RETENU HT</b>	<b>18 900 000.00 €</b>

Sur cette base, le SID a recruté le cabinet d'étude CA Eau pour réaliser la suite des missions de maîtrise d'œuvre :

- Etudes de projet (PRO)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Examen de la conformité au projet des études d'exécution (VISA)
- Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET)
- Ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier (OPC)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)

Ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Opérations foncières
- Calculs des indemnités au sol et aux cultures

Le projet étant soumis à la demande d'étude cas par cas (permettant d'identifier si le projet est susceptible de faire l'objet d'une étude d'impact), un prédiagnostic environnemental a aussi été commandé afin d'anticiper tous les potentiels points de blocage et de proposer dès cette phase des mesures d'évitement et de réduction des impacts.

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

Le montant de ces prestations s'élève à 492 270,00 € (dont une tranche optionnelle à 22 970 € HT)

Fin 2024, le SID a lancé une campagne de souscription. L'objectif étant de faire confirmer les besoins en irrigation qui s'était exprimés lors de l'avant-projet afin de préciser le dimensionnement du projet.

Les conditions de souscriptions au projet sont les suivantes :

- Participation à l'investissement : 50 € le m<sup>3</sup>/h souscrit, appelée en une fois au démarrage des travaux
- Tarification annuelle appliquée à la mise en service des installations :
  - o Pour les usagers professionnels :
    - Part fixe (€/m<sup>3</sup>/h) : 10,56 €
    - Part fixe (€/ha) : 202,70 €
    - Part variable (€/m<sup>3</sup>) : 0,126 € (plus 0,009 €/m<sup>3</sup> de redevance agence de l'eau)
  - o Pour les usagers non professionnels la tarification est la même que sur les autres territoires

Le planning prévisionnel des opérations à suivre est le suivant :

- Prédiagnostic environnemental : 2024 - 2025
- Etude de projet : 2025-début 2026
- Phase d'instruction (demande cas par cas) : 2026
- Consultation : 2026
- Phase travaux : 2026 - 2027 - 2028

#### Financement :

L'étude d'avant-projet, d'un montant de 68 385 €, a été intégralement subventionnée par l'Etat.

Ce projet est inscrit au programme d'aides de la CNR au titre de ces missions d'intérêt général (MIG) et du plan 5 Rhône.

Le projet sera proposé au financement du fonds hydraulique agricole et au FEADER.

## 6.2 HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE (HPR)

Pour mémoire, l'objectif du projet HPR était de déterminer un schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multi-usage, permettant d'une part, de réduire les prélèvements d'eau importants effectués l'été dans les trois rivières Lez, Eygues et Ouvèze et dans la nappe souterraine du Miocène et, d'autre part, de répondre aux demandes en eau croissantes des secteurs ne disposant pas des ressources en eau indispensables pour la pérennité de l'agriculture, dans un contexte de changement climatique.

Le projet HPR couvre 82 communes dans le sud Drôme et nord Vaucluse.

---

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>



© SID Territoire HPR

L'ASA du Canal de Carpentras et le SID ont fait état de leur intérêt pour porter respectivement la branche sud et la branche nord du projet HPR. Les deux structures ont mis pour conditions :

- Qu'une mission de préfiguration, englobant les aspects juridiques, financiers et techniques en vue d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'adducteur nord du projet HPR, en co-maîtrise d'ouvrage avec l'ASA du Canal de Carpentras ou seul, soit réalisée
- Qu'un soutien financier massif des partenaires institutionnels soit apporté pour la prise en charge de cette étude.

Pour la réalisation de la mission de préfiguration, un marché a été attribué fin 2023 à la Société du Canal de Provence qui a démarré les études et un chargé de mission a été recruté en avril 2024 par l'ASA et le SID, il s'agit de M. Bertrand SAUGUES.

Les principaux enjeux de l'étude réalisée au service ingénierie de la Société du Canal de Provence sont les suivants :

1. Quelle est la réalité des coûts d'aménagement?
2. Quelles parties du territoire raccrocher à l'adducteur?
3. Quels seront ses coûts énergétiques?
4. Qui participera à l'investissement? à quelle hauteur? Selon quelles modalités?
5. Comment bâtir un projet de territoire de gestion de l'eau répondant à des usages multiples?
6. Quels impacts juridiques et économiques pour les structures porteuses du projet?

L'objectif de la mission était de **définir le scénario à mettre en œuvre à partir de l'analyse** des précédents scénarios Rhône V1 et V2 ainsi que de construire un scénario alternatif.

Le scénario à mettre en œuvre sera celui offrant **la meilleure solution technique, économique et environnementale** compte tenu du contexte local et des problématiques actuelles.

L'étape 1 de l'étude de préfiguration du projet HPR a complété les études antérieures en évaluant les besoins en eau agricole du territoire d'un point de vue « agronomique » en tenant compte des évolutions attendues du climat avec pour objectif de maintenir une intensité agricole comparable à celle d'aujourd'hui. Un scénario dit maximaliste a été proposé pour répondre aux besoins ainsi identifiés. Le montant de ce scénario, 781M€, est

---

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

bien au-delà des scénarios proposés antérieurement. Ce scénario a été complété par deux scénarios, A (481M€) et B (393M€), d'une étendue moindre, se concentrant sur les zones à fort prélèvements dans les ressources locales. Les scénarios A et B incluent le surdimensionnement des infrastructures principales pour permettre une extension possible jusqu'au scénario « maximaliste ».

L'étape 3 a évalué l'impact économique pour le territoire de chacun des 3 scénarios ainsi que celui d'un scénario de référence, sans projet. Cette étape conclut :

- Qu'à l'horizon 2070 la richesse produite par l'agriculture en l'absence de projet pourrait être divisée par 4 ;
- Que le scénario maximaliste permet de maintenir, en valeur, le niveau de production ;
- Que les scénarios A et B permettent de limiter les pertes.

Le comité de pilotage de juin 2024 a proposé de retenir le scénario A pour conduire l'étape 4.

L'étape 4, récupération des coûts, a permis de définir la contribution des utilisateurs finaux suivant diverses hypothèses de financement.

Il résulte de ces travaux que le projet est coûteux et que, même avec des aides financières, il doit prévoir, pour être équilibré financièrement, une contribution des usagers importante au regard des tarifs appliqués sur d'autres territoires.

La poursuite du projet « en une seule opération » repose sur trois conditions :

- L'engagement des financeurs sur un niveau de financement ET la sécurisation de ce financement dans la durée.
- Un taux de souscription suffisant des usagers et donc l'acceptabilité de la participation qui leur sera demandée.
- L'identification d'un ou plusieurs maîtres d'ouvrage en mesure de conduire techniquement et financièrement le projet et d'assumer la part de risque.

A l'issue du COPIL de novembre 2024, les constats suivants ont pu être faits :

- Le plan de financement et la part respective de chaque financeur n'ont pas pu être établis.
- La durée de déploiement du projet (de l'ordre de 20 ans) est un obstacle majeur et, semble t'il, incontournable à l'engagement des financeurs.
- Le projet, dans sa totalité, est trop volumineux pour les porteurs actuels (SID et Canal de Carpentras). Il serait très volumineux également pour des opérateurs tels que la SCP ou BRL.
- L'usage de l'eau, presque exclusivement agricole, rendra l'opérateur très dépendant l'évolution de l'agriculture sur ce territoire laquelle est dans une situation fragile (état des marchés, évolution climatique...). La contribution possible de bénéficiaires indirects, encore hypothétique, réduirait un peu cette vulnérabilité (montant limité).
- Les coûts à récupérer auprès des usagers sont élevés leur acceptabilité reste à démontrer.

La difficulté principale réside dans le fait que des investissements importants, liés à la réalisation des adducteurs, doivent être consentis les premières années tandis que le raccordement des usagers et donc la perception des recettes n'aura lieu que sur la fin du déploiement. Ce décalage est d'autant plus défavorable que les taux d'emprunt actuels, pris en compte dans les études, sont élevés. Par exemple, sur 40 ans à 4% le montant des intérêts est égal au capital emprunté.

---

## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

Schématiquement, pour un déploiement sur 20 ans, au bout de 10 ans, 2/3 des investissements seront réalisés tandis que 1/4 seulement des usagers seront raccordés.

Aucun opérateur ne sera donc en mesure d'engager une réalisation sans la certitude de conduire le projet à son terme, donc sans en sécuriser le financement complet.

La prochaine étape visera donc à étudier comment la mise en œuvre du projet pourrait se faire de manière progressive, en sous-opérations, sans perdre du vue l'objectif final.

Plus d'informations sur le site <https://www.projetphr.fr/>

### 6.3 SUBSTITUTION DES PRELEVEMENTS EN MOLASSE SUR LES BASSINS VERSANTS DE LA VEAUNE, L'HERBASSE, LA JOYEUSE ET LA SAVASSE

Dans le bassin versant de la Drôme des Collines, le SID assure l'exploitation d'une trentaine de points de prélèvements. Ces bassins ont été classés en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) pour les ressources superficielles (cours d'eau et nappes d'accompagnement).

La nappe de la Molasse-Miocène située sous ces territoires et dans laquelle prélève la quasi-totalité des stations de pompage du Syndicat d'Irrigation Drômois est ponctuellement en liaison avec les nappes d'accompagnement des cours d'eau. Le retour au « bon état » de ces cours d'eau nécessite la maîtrise des prélèvements dans cette nappe.

D'après les projections faites par les services du Département de la Drôme dans le cadre de l'étude de modélisation de la nappe, le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence a défini de nouveaux volumes prélevables. Ces volumes devraient servir de base à l'élaboration de la future l'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) délivrée par l'Etat à l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) des prélèvements agricoles de la Drôme.

Ces objectifs de réduction de prélèvements ne sont pas compatibles avec le maintien d'une agriculture irriguée sur ces territoires et ne peuvent pas être atteints uniquement par des actions d'économie d'eau par les irrigants. Le SID a donc engagé une réflexion sur les autres actions possibles à l'échelle de ces territoires.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'élaboration, en partenariat avec l'OUGC, d'un programme de retour à l'équilibre sur les bassins versants de la Drôme des Collines et de la Galaure, le SID souhaite étudier les possibilités de substitution des prélèvements dans la nappe Molasse-Miocène par des prélèvements dans le Rhône ou dans l'Isère.

Le SID a réalisé en 2024 une étude de faisabilité sur les territoires de la Drôme des Collines et de la Plaine de Romans d'un montant de 36 910 €HT (financée à 80% par l'agence de l'eau, la Région et le Département). L'étude a porté sur la réalisation d'un état des lieux des installations existantes et les possibilités techniques de raccordement à de nouvelles ressources non contraintes : le Rhône et l'Isère.

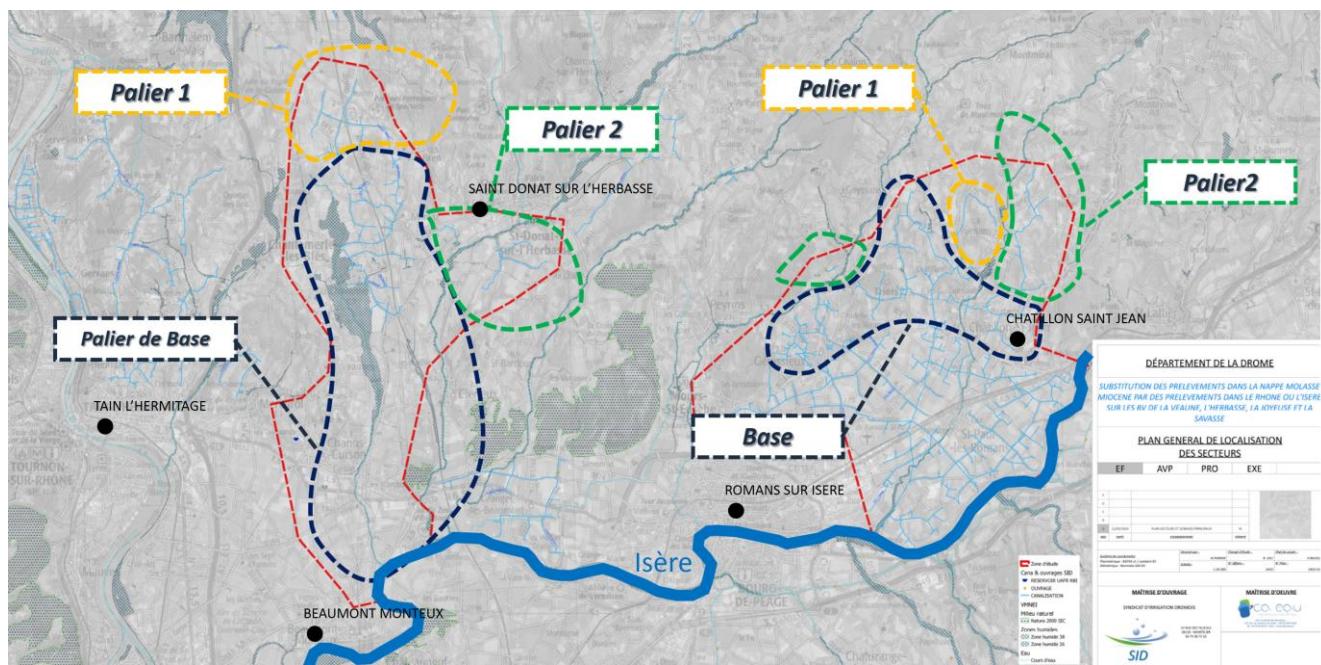
L'étude, rendue fin 2024, définit plusieurs scénarios gradués, chacun correspondant à un niveau d'avancement plus important dans la substitution des volumes prélevés.

---

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

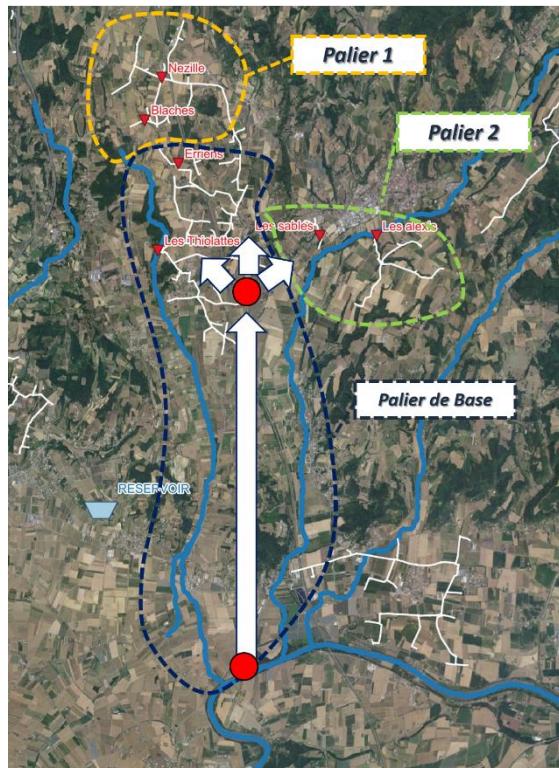
**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>



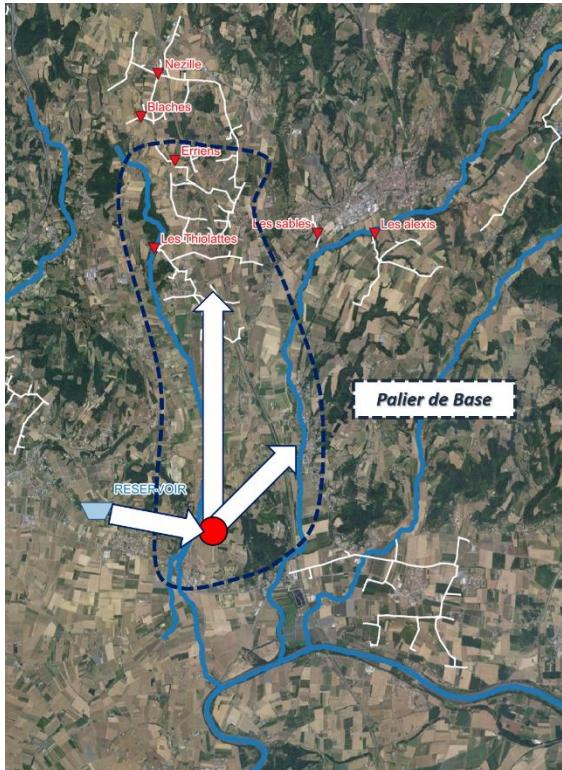
### Scénario identifiés sur la Drôme des Collines (bassins versants de la Veaune, de l'Herbasse et de l'Isère)

#### - Substitution via l'Isère :



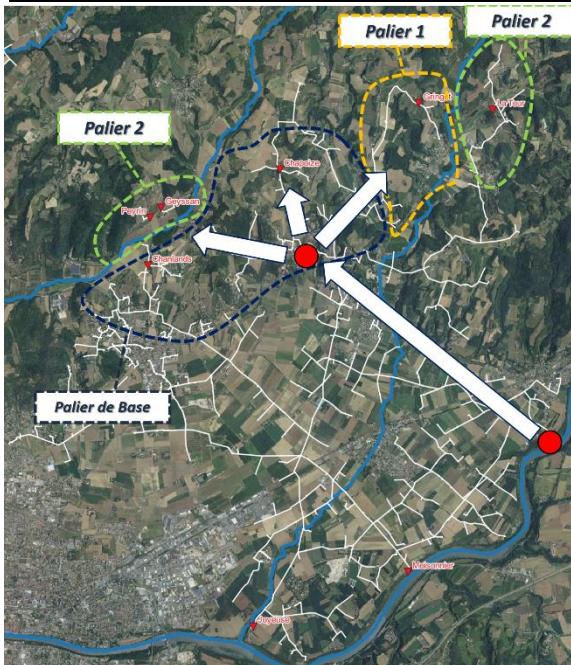
- Prélèvement entre 1600 et 3000 m<sup>3</sup>/h
- Volumes prélevés entre 420 000m<sup>3</sup> et 1,6 Mm<sup>3</sup> par an
- Substitution, en fonction des paliers :
  - Veaune : entre 280 000 et 417 000 m<sup>3</sup> en étiage (soit entre 200 et 300 % de l'objectif volume prélevable)
  - Herbasse : entre 0 et 480 000 m<sup>3</sup> en étiage (soit entre 0 et 55 % de l'objectif volume prélevable)
  - Galaure : entre 0 et 238 000 m<sup>3</sup> en étiage (soit entre 0 et 12 % de l'objectif volume prélevable)

- Substitution via le Rhône :



- Raccordement indirect au Rhône par branchement sur le réservoir de l'UAFR Rhône Basse Isère à Mercurol
- Débit estimé de prélèvement : 1500 m3/h à confirmer
- Substitution, en fonction des paliers :
  - Veaune : entre 280 000 et 330 000 m3 en étiage (soit entre 200 et 235 % de l'objectif volume prélevable)
  - Herbasse : entre 0 et 300 000 m3 en étiage (soit entre 0 et 35 % de l'objectif volume prélevable)
  - Galaure : 0 m3 en étiage (soit 0 de l'objectif volume prélevable)

Scénario identifiés sur la Plaine de Romans (bassins versants de la Joyeuse et de la Savasse)



- Prélèvement entre 1900 et 2600 m3/h
- Volumes prélevés entre 227 000 m3 et 600 000 m3 par an
- Substitution, en fonction des paliers :
  - Joyeuse : entre 146 000 et 415 000 m3 en étiage (soit entre 197 et 560 % de l'objectif volume prélevable)
  - Savasse : entre 57 500 et 120 000 m3 en étiage (soit entre 16 et 33 % de l'objectif volume prélevable)

Concernant la faisabilité technique :

De rares contraintes fortes sont identifiées, notamment le franchissement de voies ferrées. Les passages inférieurs seront à privilégier, sous réserve que ce ne soient pas des ponts cadres. Des forages dirigés pourront s'avérer nécessaires le cas échéant.

Pour tous les scenarios, les données des réseaux existants sont très partielles (PN, Diamètres), notamment sur la Drôme des Collines, leur validation préalable aux études AVP/PRO sera nécessaire.

Des études complémentaires seront à réaliser dans les phases suivantes de l'opération pour affiner les points techniques durs :

- Géotechniques et hydrogéologiques (construction des stations d'exhaure, de reprise) ;
- Sondages complémentaires (validation des informations sur les réseaux existants, validation sur la nature des ponts cadres pour les passages inférieurs sous voies SNCF) ;
- Environnementales (dossier cas par cas / d'autorisation, diagnostic écologique, ...)
- Bathymétriques (mise en place des siphons de prélèvement dans les cours d'eau pour les stations d'exhaure) ;

Cependant à ce stade, aucune contrainte majeure remettant en cause la faisabilité technique de l'opération n'a été identifiée.

#### Sur le point réglementaire :

Différentes autorisations seront nécessaires pour réaliser l'opération en fonction des projets retenus notamment :

- Une ou deux nouvelles autorisations de prélèvement dans l'Isère ou a minima un dossier cas par cas (grands aqueducs, voire extension parcellaire > 100ha si c'est le cas).
- Dossier Loi sur l'eau
- Permis de construire
- ...

Des discussions seront à entamer avec l'Etat et EDF à propos des volumes dédiés au turbinage et ceux dédiés à l'irrigation (dépassement possible des valeurs limites fixées dans les conventions des ouvrages).

#### Montant estimatif des projets :

- Drôme des Collines via Isère : entre 14 et 18 M€
- Drôme des Collines via Rhône : 12,5 M€
- Plaine de Romans via Isère : entre 14 et 16 M€

#### Suite à donner :

Ce projet entre dans le programme d'action du PTGE Drôme des Collines porté par Valence Romans Agglo et Arche Agglo.

Des discussions sont en cours afin de déterminer le portage et le financement des prochaines étapes des projets.

Les services du SID ont déjà identifié des solutions techniques afin d'optimiser les substitutions tout en diminuant les coûts des projets.

## 6.4 ETUDE DE SOLUTION DE STOCKAGE SUR LE TERRITOIRE DE CREST SUD

Une étude de faisabilité pour la recherche de stockage sur le territoire de Crest Sud a été lancée en septembre 2024 sous la co-maitrise d'ouvrage de la Communauté de Commune du Val de Drôme (CCVD) et du SID.

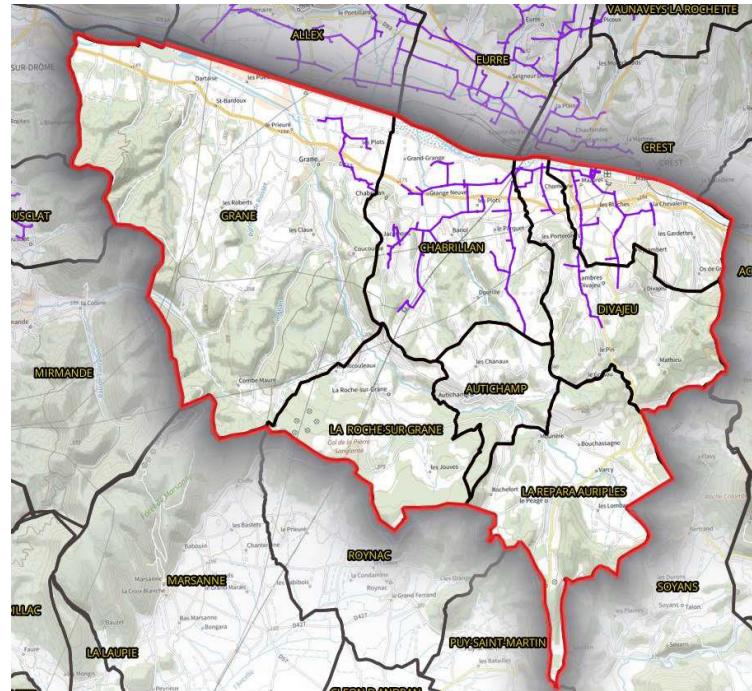
Cette étude a été confiée au groupement SCP et SICAA pour un montant de 107 835,00 €HT. Elle bénéficie du soutien financier du Fond Vert Ingénierie.

Son reste à charge sera cofinancé à parts égales par la CCVD et le SID.

L'étude comporte trois volets :

- Volet 1 : Evaluation des besoins :
  - o Estimer les besoins actuels et futurs des secteurs consommateurs d'eau sur l'ensemble du territoire de Crest Sud
  - o Traduire ces besoins en volumes d'eau à substituer pour soulager la rivière et répondre à l'activité agricole prédominante sur le secteur
- Il s'agit de besoins définis, sur la base des études et de données existantes nécessitant une importante synthèse bibliographique.
- Volet 2 : Analyse des plans d'eau existants et inventaire des sites potentiels
  - o Rechercher et inventorier des sites potentiels pour des projets de stockage hivernaux
  - o Hiérarchiser en fonction de la faisabilité suivant différents critères
  - o Formaliser un maximum de 5 scénarios
- Le volet 2 doit permettre la proposition de scénarios plausibles afin que le duo de maître d'ouvrages puisse se projeter.
- Volet 3 : Analyse économique des scénarios :
  - o Evaluer pour le territoire les bénéfices économiques tirés de la mise en oeuvre du ou des projets de retenue sélectionnés
  - o Réaliser une analyse coût-bénéfice
  - o Réaliser une analyse de récupération des coûts pour évaluer dans quelle mesure les coûts d'exploitation de chaque projet pourront être couverts par les recettes tirées du service de l'eau

La zone d'étude s'étend sur six communes : Divajeu, Crest, Grane, La Roche-sur-Grane, Autichamp, La Répara-Auriples.



Le rendu de l'étude est prévu pour le début d'année 2026.

## 6.5 ETUDE PROSPECTIVE BOURNE

L'étude confiée au groupement SCP-Ecodécisions est achevée. Elle conclut de la manière suivante :

Le canal de la Bourne (et les infrastructures du SID) représente une réelle alternative aux prélèvements souterrains privés pour l'usage agricole sur le territoire d'étude. Considérés de façon indépendante de la ressource, les besoins d'eaux brutes sur le territoire sont actuellement de 44 millions de mètres cube pour les usages agricoles (sans dépassements 8 années sur 10) et de 3 à 4 millions de mètres cube pour les autres usages. En l'état actuel, ce « système Bourne » fournirait 85 % de ces besoins agricoles et environ la moitié des autres usages d'eau brute.

Par ailleurs un des objectifs du SAGE Bas Dauphiné-Plaine de Valence est d'atteindre un bon état des masses d'eau pour les bassins versants Bourne, Véore-Barberolle. Cette étude confirme que le canal de la Bourne constitue un outil pouvant être utilisé opportunément à cette fin.

Cependant les modèles élaborés dans cette étude ont aussi montré que le changement climatique à horizon 2050 pourrait faire augmenter ces besoins dans une fourchette comprise entre 52 et 57 millions de mètres cubes. Parallèlement à ces augmentations les deux ressources principales du canal de la Bourne qui sont l'Isère et son affluent la rivière Bourne évolueraient également sous l'effet du changement climatique, avec des hautes eaux venant plus tôt dans la saison, liées à des fontes des neiges plus précoces, et avec des étiages estivaux plus marqués.

Concernant les usages, le processus de concertation mis en œuvre, réunissant acteurs de la production agricole, acteurs de la protection de l'environnement, et acteurs publics de la gestion territoriale, a abouti à un consensus sur le souhait de privilégier l'usage agricole du canal, sans développer les autres usages.

---

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

Ce consensus s'appuie sur la volonté partagée de continuer les efforts de rationalisation de l'usage de l'eau agricole, et en premier lieu dans le choix des assolements mis en œuvre par les exploitations agricoles, mais également sur la volonté de contraindre le développement des autres usages.

Afin de concilier évolution de la ressource et des besoins d'un côté, et priorisation des usages et objectifs de la gestion locale de l'eau de l'autre, le SID doit nécessairement entreprendre un ambitieux programme d'investissements sur le territoire d'étude, qui permettra de répondre aux besoins agricoles 8 années sur 10. Ce programme est décliné dans cette étude en deux scénarios, un scénario « bas » et un scénario « haut ». Le scénario n°1 vise un investissement de 66 M€ étalé sur 15 ans, le scénario n°2 un investissement de 77 M€ sur 15 ans.

Le programme commun des deux scénarios est en particulier de développer la ressource du Rhône (ou de l'Isère aval sous influence du Rhône) pour répondre aux enjeux du territoire liés entre autres au changement climatique.

Le scénario 2 du schéma directeur prévoit en plus d'étendre les surfaces équipées par le SID pour augmenter la substitution des ressources souterraines par des ressources de surface et améliorer ainsi la sécurisation de l'accès à l'eau pour l'agriculture tout en diminuant la pression sur la ressource souterraine.

Les investissements qui seront mis en œuvre généreront des frais (amortissement, charges de personnel supplémentaires, consommations d'électricité...) qui vont devoir être compensés par des recettes. Ces recettes pourront provenir des ventes d'eau mais également des ventes d'électricité produite par le SID via les barrages hydroélectriques et les panneaux photovoltaïques qui seront installés. Ces recettes devront permettre au SID d'être à minima à l'équilibre financier.

Une refonte du système de facturation est également proposée pour aider à cet équilibre, et afin de mettre en place un système plus équitable pour les usagers agricoles entre eux, mais également pour inciter les usagers à consommer l'eau de manière raisonnable.

L'étude est financée à : 40 % par la Région Rhône Alpes

- 20 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- 20 % par le Conseil Départemental de la Drôme
- 20 % par le SID



## SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif :** 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## 6.6 TRAVAUX SUR LES OUVRAGES CLASSES AU TITRE DE LA SECURITE PUBLIQUE : BARRAGE D'AUBERIVES EN ROYANS ET CANAL DE LA BOURNE

### ***Avant-projet de rénovation du Barrage d'Auberives en Royans***

L'AVP de rénovation du barrage d'Auberives en Royans, confiée à SCP, est achevée. Cette étude a pour objectif de mettre en conformité réglementaire cet ouvrage, d'améliorer son fonctionnement et sa sécurité et de remédier à l'usure du temps et à quelques dégradations mineures tout en examinant les possibilités d'augmenter la production d'énergie renouvelable sur ce site.

Elle conduit à des montants de travaux conséquents. Les tableaux suivants récapitulent les coûts avec (à gauche) et sans (à droite) turbinage du débit réservé :

<b>Poste</b>	<b>Prix total</b>
Remplacement des 6 vannes de fond	1 646 000 €
Amélioration drain sous l'ouvrage	74 000 €
Rénovation fosse de dissipation	866 000 €
Rénovation des galeries	1 535 000 €
Rénovation passe à poissons	66 600 €
Dispositif de mesure de débits	40 000 €
Rénovation du contrôle commande	72 000 €
Dispositif anti-embâcles	380 000 €
Fourniture de 3 batardeaux galerie	120 000 €
Poste de mesure continue qualité eaux	44 000 €
Mise en sécurité de l'exploitation	215 000 €
Rénovation des locaux RD et RG	182 000 €
Création accès RG	140 000 €
Turbinage débit réservé	1 215 000 €
Installations de chantier 20%	1 280 000 €
Aléas divers 5%	325 000 €
<b>Total opération</b>	<b>8 235 600 €</b>

<b>Poste</b>	<b>Prix total</b>
Remplacement des 6 vannes de fond	1 646 000 €
Restitution débit réservé	70 000 €
Amélioration drain sous l'ouvrage	74 000 €
Rénovation fosse de dissipation	830 000 €
Rénovation des galeries	1 535 000 €
Rénovation passe à poissons	66 600 €
Dispositif de mesure de débits	40 000 €
Rénovation du contrôle commande	72 000 €
Dispositif anti-embâcles	380 000 €
Fourniture de 3 batardeaux galerie	120 000 €
Poste de mesure continue qualité eaux	44 000 €
Mise en sécurité de l'exploitation	215 000 €
Rénovation des locaux RD et RG	182 000 €
Création accès RG	140 000 €
Installations de chantier 20%	1 070 000 €
Aléas divers 5%	320 400 €
<b>Total opération</b>	<b>6 805 000 €</b>

### ***Sécurisation du Canal de la Bourne***

L'objectif est d'améliorer la sécurité de l'ouvrage sans modification de sa capacité afin de faire face aux conséquences des apports pluviaux dans le canal ou évènements accidentels dans le canal (effondrement dans un tunnel, chute d'un véhicule, chute d'arbres, glissement de terrains etc...) pouvant réduire partiellement ou totalement sa capacité de transit.

Le dossier d'autorisation Loi sur l'Eau a été déposé à la DDT 38. L'instruction se poursuit et a fait l'objet de nombreux échanges avec les services de l'Etat.

Ces travaux sont conditionnés à l'obtention de l'autorisation des propriétaires pour la mise en œuvre de servitudes d'écoulement et d'acquisitions de parcelles. Les procédures de négociations sont en cours. Le SID a fait appel à la Chambre d'Agriculture de l'Isère afin d'établir un barème d'indemnisation en cas de dégâts aux parcelles et/ou de pertes de culture. Le SID a relancé les propriétaires sur cette base.

Sans retour positif avant la fin d'année 2025, le SID se verra contraint de lancer une procédure, selon le cas, de déclaration d'utilité publique ou de servitude d'utilité publique.

## 6.7 PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

Les stations de pompage et forages du syndicat pompent l'eau brute dans les cours d'eau (Isère, Bourne, Drôme, Rhône...) ou dans les ressources souterraines et l'envoient dans des réseaux sous pression pour irriguer les productions agricoles drômoises (céréales : blé dur, tournesol, maïs ; arboriculture : production d'abricots, pêches, noix etc., plantes médicinales et à parfum, maraîchage ...).

Pour ses 120 points de livraison, dont 115 stations de pompage, fonctionnant pour l'essentiel entre avril et octobre, période d'irrigation des cultures, les consommations du SID peuvent aller jusqu'à 70 GWh par an.

Les réseaux collectifs se distinguent par l'indicateur « nombre de KWh pour pomper un mètre cube d'eau ». Ce ratio peut varier de 1 à 3 d'un réseau à l'autre, selon l'origine de l'eau (qui peut nécessiter que l'eau soit pompée jusqu'à deux fois avant d'atteindre le champ auquel elle est destinée), la longueur des réseaux et l'altimétrie.

Cette activité est fortement dépendante des conditions climatiques. Ainsi, le SID consomme environ 70 GWh en année sèche comme 2020 et 2022, pour une consommation d'eau par ses clients de l'ordre de 67 millions de m<sup>3</sup> mais seulement 33 GWh au cours d'une année pluvieuse comme 2021, pour une production de 32 millions de m<sup>3</sup>. A noter néanmoins que l'année 2021 reste exceptionnelle.

Il faut donc en moyenne environ 1,04 kWh pour 1 m<sup>3</sup> d'eau, mais cela va varier de 0,6 à 1,8 kWh selon le réseau.

Fortement influencées par les besoins d'irrigation agricole, les consommations du SID se concentrent particulièrement sur les périodes d'avril à septembre, période où il n'y a pas de tension sur la production. L'intensité de consommation est équivalente de jour et de nuit.

En 2024, le SID a porté une étude d'opportunité visant à définir les possibilités d'installations photovoltaïques sur le foncier du syndicat avec pour objectif de renforcer sa robustesse en diversifiant ses revenus et en réduisant son exposition à la variabilité des prix de marché.

Cette étude a permis d'identifier deux sites où le développement d'installations photovoltaïques serait possible :

Site de « Juanon » : ce site se situe à l'est de la commune de Montmeyran (26120).



---

### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif** : 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

Le projet d'installation photovoltaïque concerne une friche agricole d'environ 4,5 ha non exploitée depuis plus de dix ans avec une zone d'implantation du projet estimée à 4,2 ha. L'installation prévoit des modules photovoltaïques au sol, sur tables ancrées via des pieux battus, orientés plein sud et inclinés de 20° mais aussi une poste de transformation, une clôture grillagée, un réseau de caméras de surveillance, une citerne souple de 120 m<sup>3</sup> et une piste périphérique de 6 m de large (préconisations SDIS). La puissance crête estimée est de 3,684 MWc et une production attendue la première année entre 1 361 et 1 394 kWh/kWc.

Montants du projet (hors coûts de raccordement) :

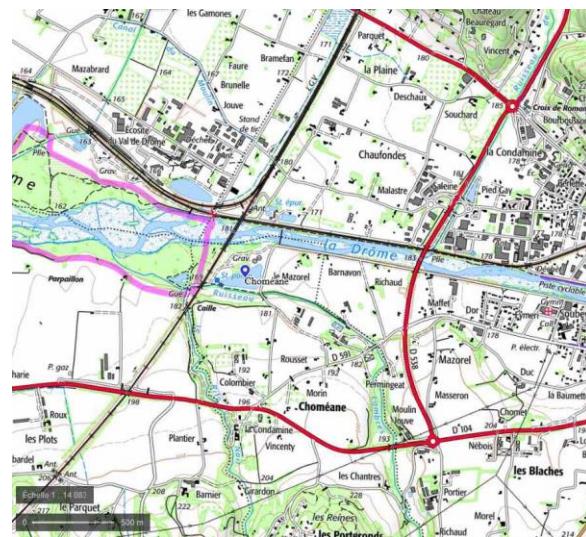
Lot	Coûts HT
Fourniture des modules	667 k€
Fourniture des onduleurs photovoltaïques	108 k€
Fourniture des câbles, coffrets et accessoires	151 k€
Fourniture des structures photovoltaïques et fondations métalliques	172 k€
Fourniture d'autres équipements Centrale PV	55 k€
Fourniture et intégration des locaux HTA	315 k€
Installations et Moyens Généraux Chantier	36 k€
Installation charpentes, structures secondaires et fondations	100 k€
Installation électrique	141 k€
Terrassement et VRD	183 k€
Travaux divers	22 k€
Coûts internes de développement, étude et coordination	126 k€
Coûts externes de développement	65 k€
Études de projet sous-traitées	51 k€
Contrôle technique, audit et mise en service	16 k€
Transport de matériel	29 k€
Assurances	47 k€
Mesures d'accompagnement spécifiques	18 k€
<b>TOTAL</b>	<b>2 301 k€</b>

en €/Wc 0,62

Coûts d'exploitation :

Lot	Coûts annuels HTVA
Supervision	1 200 €
Entretien et maintenance préventive	12 500 €
Maintenance curative et renouvellement onduleurs	9 000 €
TURPE	800 €
Assurance	10 000 €
Frais de gestion	9 000 €
Taxes (IFER, taxe foncière, CFE)	12 600 €
Coût d'agrégation	2 800 €
<b>Total</b>	<b>57 900 €</b>

Site de « Choméane » : ce site se trouve sur la commune de Divajeu (26400).



L'installation prévoit des modules photovoltaïques flottants sur la réserve sur une surface d'environ 1,4 ha. La puissance crête estimée est de 3,283 MWc et une production attendue la première année de 1 336 kWh/kWc.

Montants du projet (hors coûts de raccordement) :

Lot	Coûts HT
Fourniture des modules	594 k€
Fourniture des onduleurs photovoltaïques	99 k€
Fourniture des câbles, coffrets et accessoires	192 k€
Fourniture d'autres équipements Centrale PV	45 k€
Fourniture et intégration des locaux HTA	271 k€
Fourniture et pose procédé flottant	1 100 k€
Installations et Moyens Généraux Chantier	37 k€
Installation électrique	112 k€
Terrassement et VRD	25 k€
Travaux divers	16 k€
Coûts internes de développement, étude et coordination	113 k€
Coûts externes de développement	69 k€
Études de projets sous-traitées	43 k€
Contrôle technique, audit et mise en service	24 k€
Transport de matériel	24 k€
Assurances	62 k€
Mesures d'accompagnement spécifiques	18 k€
<b>TOTAL</b>	<b>2 843 k€</b>
<i>en €/Wc</i> 0,87	

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

**Siège Administratif** : 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>

## Coûts d'exploitation :

Lot	Coûts annuels HTVA
Supervision	1 200 €
Entretien et maintenance préventive	13 000 €
Maintenance curative et renouvellement onduleurs	7 000 €
TURPE	800 €
Assurance	14 000 €
Frais de gestion	9 000 €
Taxes (IFER, taxe foncière, CFE)	11 500 €
Coût d'agrégation	2 400 €
<b>Total</b>	<b>58 900 €</b>

## Bilan économique :

Paramètres	Juanon	Choméane	Total
Tarif Vente totale en AO CRE	70 €/MWh	78 €/MWh	-
TRI sur fonds propres à 20 ans	15,30 %	11,80 %	-
Apport de fonds propre (k€)	442	598	1040
Flux de trésorerie moyen (k€) Année 1 à 18	61	70	131
Flux de trésorerie moyen (k€) Année 19 à 20	236	244	480

Remarque : TRI = taux de rentabilité interne sur fonds propres à 20 ans : Il s'agit du taux d'actualisation qui annule la somme des flux annuels de trésorerie.

La rentabilité des deux projets est très satisfaisante. Le projet de Juanon présente le meilleur TRI du fait d'un TRI projet plus élevé et d'un effet de levier plus fort (moins de fonds propres investis). Néanmoins, le TRI du projet de Choméane reste attractif.

## Suites données :

Le syndicat souhaite aujourd'hui engager le développement conjoint de ces deux projets en autofinancement.

Au regard des prix de fourniture actuels, le SID fait le choix de se positionner aujourd'hui dans un modèle de vente totale. Les deux projets montrent une rentabilité très satisfaisante (TRI entre 11,8 et 15,30%).

La loi APER introduit une notion de projet PV sol compatibles qui simplifient leur réalisation. Cette qualification nécessite que les terrains concernés soient inscrits au sein d'un document cadre élaboré par la CA26 et validé par le Préfet après consultation des EPCI et de la CDPENAF entre autres. Les plans d'eau en font partie d'office. Les espaces incultes ou non cultivés depuis plus de 10 ans devraient également y être intégrés. Les projets du SID ont été inscrit dans le document cadre de la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

## 6.8 TRANSFERT DES CANAUX DE LA BOURNE ET DU TRICASTIN PAR L'ETAT AU SID

Nous avons délibéré pour la 1<sup>ère</sup> fois sur ce sujet le 2 février 2020. Initialement, le Ministère de l'Agriculture voulait transférer à titre gratuit et l'Etat avait négocié avec la CNR que le SID touche 8 M€ de subvention dans le cadre du Plan 5 Rhône.

Après plusieurs années d'allers-retours entre le SID, la DDT26, les services fiscaux départementaux, puis régionaux et enfin nationaux, afin d'estimer la valeur vénale des canaux, deux solutions distinctes ont été retenues :

**Pour le canal de la Bourne**, il est proposé d'étudier la possibilité de classement des ouvrages dans le domaine public fluvial (DPF) afin de permettre un transfert de propriété à titre gratuit conformément à l'article L.3113-1 du CG3P. Ce transfert prendra toutefois au moins un an à compter du lancement de la procédure. Ce lancement n'est pas intervenu en 2024 et à ce jour le SID n'a plus aucune information concernant cette opération.

**Pour le canal du Tricastin** (en mauvais état, partiellement en surplomb...) dont le classement dans le domaine public fluvial serait plus difficile à justifier, il est proposé une cession de domaine public à domaine public à titre onéreux (sous conditions de maintien de la destination et du bien dans le domaine public du bénéficiaire) sur la base de l'article L 3112-1 du CG3P. L'estimation prévoit une valorisation du canal du Tricastin à un montant de:  $42\ 212\ m^2 \times 0,75\ €/m^2 = 31\ 659\ €$ , soit avec la marge de 15% un montant de cession de 26.910,15 €.

La cession effective doit intervenir courant 2025.

## 8- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ses membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : Déclaration de projet de Travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.

## 8 - ACTIVITES ANNEXES DU S.I.D.

Le S.I.D. assure des prestations pour des organismes ou structures extérieures.

### **AFR de l'étoile :**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable, suivi du contrat de prestations de services avec la SAUR.

### **ASA de Charmes :**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

### **ASA de la Gueule :**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

### **ASA des canaux du Charran :**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

### **ASA des Mattes :**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

### **ASA des Malcontents :**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

### **ASA d'Auberives en Royans :**

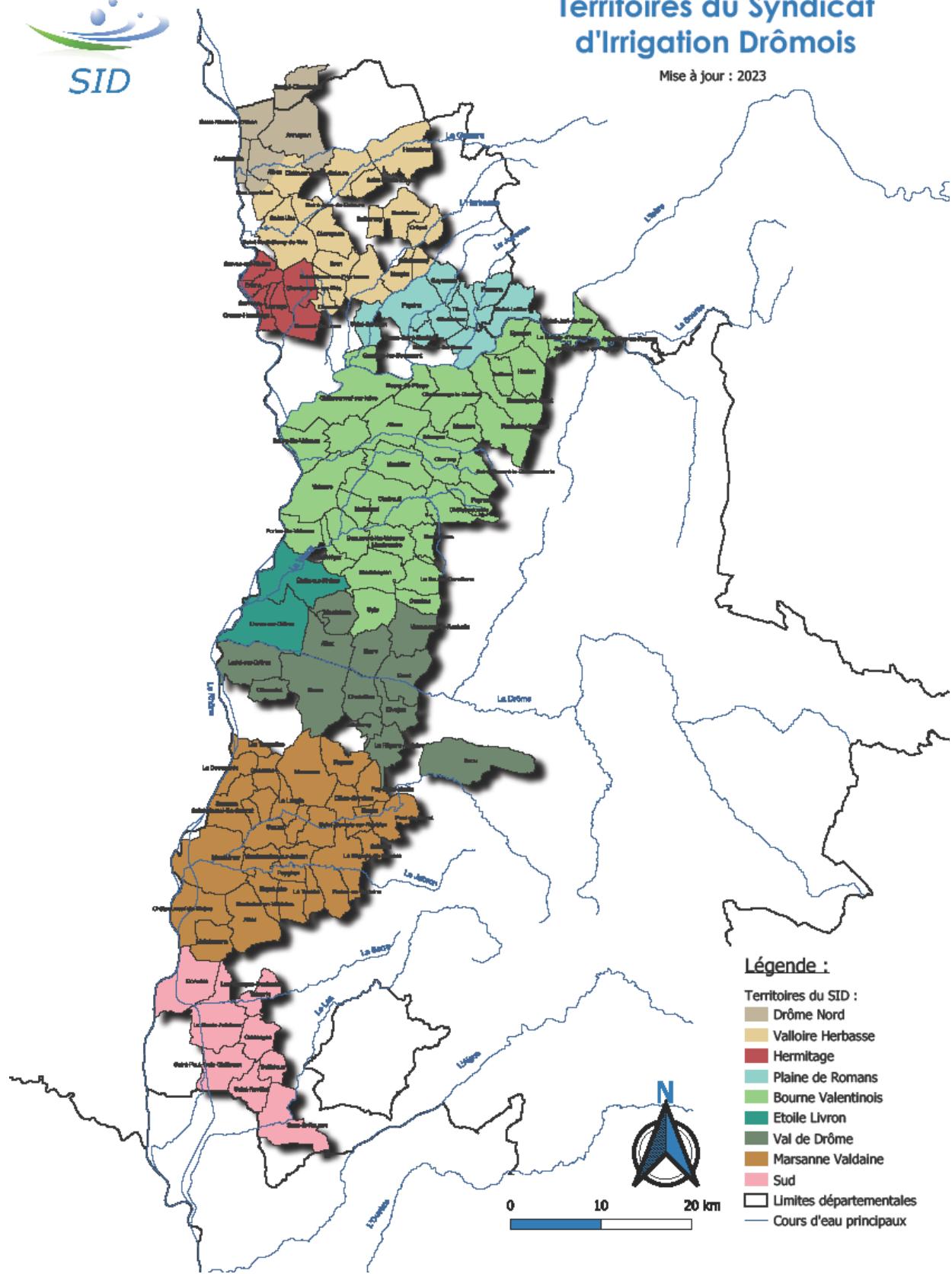
Assistance technique

## CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES DU SID



### Territoires du Syndicat d'Irrigation Drômois

Mise à jour : 2023



#### SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

*Siège Administratif* : 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

Tél : 04.75.58.75.55 <https://www.syndicat-irrigation-dromois.fr>